

Projet de Coopération ONFP/AECID

*«Promotion de l'Équité de Genre et Prévention de la Violence
à l'Égard des Femmes»*

ENQUETE NATIONALE SUR LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES EN TUNISIE

Rapport Principal

Tunis Juillet 2011

Table des matières 3

Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	8
Préface	9
Introduction	11

Chapitre 1: Méthodologie de l'enquête 17

1.1. Objectifs de l'enquête	17
1.2. Définitions opérationnelles de la violence	18
1.3. Population de l'étude et échantillonnage	20
1.4. Les supports de l'enquête	21
1.5. Formation des enquêtrices et du personnel de contrôle et de supervision	23
1.6. Collecte et analyse des données	24
1.7. Clauses d'éthique	25
1.8. Taux de réponse et coefficient de pondération	26

Chapitre 2: Caractéristiques des femmes enquêtées 27

2.1. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des femmes enquêtées	27
2.2. Indicateurs d'égalité de genre	29
2.2.1 Education	29
2.2.2 Autonomie économique	30
2.2.3 Possession de moyens de communication et de mobilité	35
2.2.4 Droits sexuels et reproductifs	37
2.2.5 Accès à l'information et ouverture sur l'environnement	38
2.2.6 Choix du partenaire	41
2.2.7 Perceptions et représentations des femmes	41

Chapitre 3: Prévalence de la violence de genre 43

3.1. Prévalence de la violence dans la population féminine agée de 18 à 64 ans	44
3.1.1 Prévalence globale	44
3.1.2 Prévalence de la violence selon le type	46
3.1.3 Prévalence de la violence en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes	46
3.1.4 Espaces et auteurs de la violence	47

Chapitre 4: Prévalence de la violence de genre dans la sphère intime 51

4.1. Prévalence de la violence exercée dans la sphère intime	51
4.1.1 Prévalence de la violence exercée sur l'ensemble des femmes (quel que soit le type de relation avec le partenaire)	51
4.1.2 Prévalence de la violence physique	52
4.1.3 Prévalence de la violence psychologique	53
4.1.4 Prévalence de la violence sexuelle	55
4.1.5 Prévalence de la violence économique	55
4.1.6 Prévalence de la violence en fonction de l'état civil	56
4.1.7 Circonstances avancées par les femmes quant aux motifs de la violence de leur partenaire	57
4.2. Prévalence de la violence conjugale	59
4.2.1 Prévalence de la violence conjugale selon le type et la période	59
4.2.2 Prévalence de la violence conjugale selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes	60
4.2.3 Prévalence de la violence dans la sphère intime selon les caractéristiques sociodémographiques du partenaire	62

Chapitre 5: Conséquences de la violence et réaction des femmes à la violence

65

5.1. Conséquences de la violence 65

5.2. Réactions des femmes à la violence du partenaire 66

Conclusion 69

Références 73

Annexes 77

Annexe 1: Module santé sexuelle et reproductive 77

Annexe 2: Liste des tableaux des résultats relatifs à la violence
à l'égard des femmes 92

Annexe 3: Questionnaire 113

Liste des tableaux

Tableau 1 .	Ratio du niveau d'éducation selon le milieu et la région	30
Tableau 2 .	Répartition des femmes selon le salaire en comparaison avec celui de l'homme	31
Tableau 3 .	Pourcentage de femmes disposant de ressources économiques selon le niveau d'instruction et l'âge	34
Tableau 4.	Pourcentage de femmes possédant des biens en fonction de l'âge	36
Tableau 5.	Pourcentage de femmes utilisant l'Internet	36
Tableau 6.	Pourcentage de femmes selon leur accès à l'information	39
Tableau 7.	Prévalence globale de la violence	45
Tableau 8.	Prévalence de la violence selon le type dans la population féminine âgée de 18 à 64 ans	46
Tableau 9.	Prévalence de la violence en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes	47
Tableau 10.	Répartition proportionnelle des cadres dans lesquels sont exercées les violences de genre	48
Tableau 11.	Taux de prévalence de la violence par type selon le statut matrimonial des femmes	49
Tableau 12.	Prévalence des actes de violence dans la sphère intime	53
Tableau 13.	Prévalence des actes de violence psychologique dans la sphère intime	54
Tableau 14.	Prévalence des actes de violence sexuelle dans la sphère intime	55
Tableau 15.	Prévalence des actes de violence économique dans la sphère intime	56
Tableau 16.	Prévalence de la violence selon l'état civil dans la sphère intime	57
Tableau 17.	Circonstances de la violence du partenaire avancées par les femmes selon des caractéristiques sociodémographiques	58
Tableau 18.	Prévalence de la violence selon le type et les facteurs sociodémographiques	61
Tableau 19.	Prévalence de la violence selon les caractéristiques du partenaire	63
Tableau 20.	Les raisons qui ont poussé la femme à quitter son domicile	67

Tableau 21.	Personnes auxquelles les femmes se confient ou demandent de l'aide	67
Tableau 22.	Fréquence des raisons avancées par les femmes pour ne pas demander de l'aide et ne pas porter plainte	68
Tableau 23.	Caractéristiques des femmes enquêtées	92
Tableau 24.	Répartition des femmes disposant de ressources économiques par région et milieu	93
Tableau 25.	Répartition des femmes possédant les moyens de communication	93
Tableau 26.	Répartition des femmes selon leur accès à l'information	94
Tableau 27.	Répartition des femmes ayant une activité associative syndicale	95
Tableau 28.	Répartition des femmes ayant abandonné leur travail selon la raison de l'abandon par milieu et par région	96
Tableau 29.	Répartition des femmes ayant choisi leur partenaire selon le niveau d'éducation, l'occupation et l'âge de la femme	97
Tableau 30.	Auteurs de la violence sexuelle	98
Tableau 31.	La prévalence psychologique en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes	100
Tableau 32.	Répartition des cadres dans lesquels est exercée la violence physique	101
Tableau 33.	Fréquence de la violence physique exercée en dehors de la sphère intime	102
Tableau 34.	Auteurs de la violence physique	103
Tableau 35.	Répartition des cadres dans lesquels est exercée la violence psychologique	104
Tableau 36.	Auteurs de la violence psychologique	105
Tableau 37.	Répartition des cadres dans lesquels est exercée la violence économique	106
Tableau 38.	Fréquence de la violence économique exercée en dehors de la sphère intime	107
Tableau 39.	Auteurs de la violence économique	108
Tableau 40.	Répartition des cadres dans lesquels est exercée la violence sexuelle	109
Tableau 41.	Fréquence de la violence sexuelle exercée en dehors de la sphère intime	110
Tableau 42.	Auteurs de la violence sexuelle	111

Liste des graphiques

Figure 1.	Description des femmes selon le niveau d'instruction, l'occupation et l'âge	28
Figure 2.	Ratio du niveau d'éducation (H/F)	30
Figure 3.	Répartition des femmes ayant abandonné leur travail selon la raison de l'abandon par milieu et par région	32
Figure 4.	Pourcentage des femmes disposant de ressources économiques par milieu et région	33
Figure 5.	Pourcentage de femmes possédant les moyens de communication	34
Figure 6.	Pourcentage des femmes ayant participé à la décision concernant la grossesse, la contraception et l'avortement	36
Figure 7.	Pourcentage des femmes ayant une activité associative syndicale	38
Figure 8.	Répartition des femmes ayant choisi leur partenaire selon l'âge et le niveau d'éducation de la femme	40
Figure 9.	Prévalence de la violence exercée dans la sphère intime selon le type et la période	41
Figure 10.	Prévalence de la violence conjugale selon le type et la période	51
Figure 11.	Conséquences de la violence	66

Préface

La violence à l'égard des femmes constitue une atteinte au droit à la vie, à la sécurité, à la liberté, à la dignité et à l'intégrité de la victime. C'est dans cette optique que l'Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes en Tunisie (ENVEFT) a été réalisée par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et ce grâce au concours de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), du Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées (MAFFEPA), du Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) ainsi que de l'appui des différents ministères impliqués dans ce travail.

L'élaboration de l'ENVEFT a déployé les efforts de toute une équipe constituée tant par des intervenants relevant de l'ONFP que des compétences d'experts nationaux et internationaux.

Je tiens à cette occasion à remercier toutes les instances impliquées dans cette enquête pour les efforts qu'elles ont bien voulu fournir pour assurer la réussite de ce travail.

Je remercie également toutes les équipes qui ont mené le travail de terrain et qui ont, de ce fait, joué un rôle essentiel dans la collecte de données fiables.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les experts nationaux et internationaux de l'enquête qui ont suivi les différentes phases de ce travail et en particulier:

- Pr Habiba Ben Romdhane, Coordinatrice scientifique de l'enquête
- Me Maria Naredo (ONFP-AECID)
- M.Dhafer Malouche (Ecole Nationale de Statistique et d'Analyse de l'Information)
- Pr. Soukeina Bouraoui (Cawtar)
- M. Habib Fourati (INS)
- Pr. Lylia Ben Salem (Université El Manar)
- Mme Carmen Aguilar (AECID)
- Pr. Hédi Zaïem (Université El Manar)
- M.Tarek Bellaj (Université de Tunis)
- Pr. Ahlem Belhaj (Université El Manar)
- M. Hosni Nemssia (expert statisticien)

Enfin, je présente mes vifs remerciements aux intervenants de l'ONFP dans l'enquête et qui sont:

* Directrice de l'enquête Pr. Nebiha Gueddana

* L'équipe de l'enquête qui est composée de:

- M. Ahmed Azouzi
- Mme Hind Gafsi
- Dr Siheme Bellalouna
- Mme Faïka Bagbag
- M. Ali Ben Brahim
- Mme Rebh Cherif
- Mme Miriam Jerbi
- Mme Zeïneb Halayem
- Mlle Zeïneb Saidani
- M. Faker Driss
- Mlle Zohra Drissi
- Mme Siheme Farhat
- Mme Rebha Bouslema
- Mme Najoua Essefi

Toutes les directions de l'ONFP et spécialement la Direction de la Coopération Technique, la Direction du Patrimoine et des Moyens et la Direction des Affaires Financières ainsi que toutes les délégations régionales pour les efforts qu'elles ont déployés pour l'accueil, l'hébergement et le transport des équipes de l'enquête.

Nous avons le plaisir d'exposer dans ce rapport les résultats de l'enquête aux décideurs afin qu'ils en tirent profit.

Dr Faouzia Ouezini Béjaoui
Présidente Directrice Générale
de l'Office National de la Famille
et de la Population

Introduction

Longtemps occultée, marginalisée et appréhendée comme un fait ne concernant qu'un nombre assez limité de femmes⁽¹⁸⁾, la violence à l'encontre des femmes, appelée aussi violence basée sur le genre, est désormais reconnue comme une grave atteinte aux droits humains et un problème de santé publique majeur, impliquant plusieurs secteurs^(20,27). Elle est à la fois une cause et une conséquence de la discrimination basée sur le genre.

A travers les différentes conférences internationales - la Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme (1993)⁽³⁷⁾, la Conférence Mondiale sur la Population et le Développement (Caire 1994)⁽¹⁹⁾ et la Quatrième Conférence sur les Femmes (Beijing 1995)⁽³⁵⁾, les Etats se sont engagés pour mettre en place des stratégies pour la prévention de la violence à l'égard des femmes et adopter les réformes nécessaires pour atteindre cet objectif. La réponse des systèmes de santé dans le monde est cependant restée en deçà des besoins des femmes identifiés par les recherches entreprises au cours des deux dernières décennies et qui ont mis en évidence l'ampleur des conséquences de la violence sur la santé physique, mentale et sociale des femmes^(38,39).

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a initié une enquête dans plusieurs pays basée sur la même méthodologie et a publié plus récemment un rapport⁽²⁴⁾ sur la violence et la santé des femmes reprenant toutes les informations disponibles sur le thème incluant des données sur la violence sexuelle et son impact sur la santé et le bien être des femmes. Ce rapport met encore une fois l'accent sur la nécessité de disposer, au niveau des pays, de données fiables sur le niveau, la nature et les conséquences de la violence à l'encontre des femmes comme fondement pour une approche globale de la violence.

La déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies (1993) définit la violence à l'encontre des femmes comme « tout acte de violence basé sur le genre qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris les menaces, la coercition, la privation arbitraire de liberté qu'elles aient lieu dans la sphère publique ou privée »⁽⁹⁾.

Les études menées dans les pays arabes ont révélé le problème de la violence de genre et ont mis en évidence l'urgence de mettre en place des stratégies pour contrer ce problème, désormais considéré comme un problème de santé publique: nous citons à cet effet les études menées au Liban (2001,2004, 2006, 2008), en Egypte (2000, 2009), au Yémen (2003, 2004), au Maroc (1996, 2000, 2003,2004, 2005, 2006), en Palestine (1995, 2001, 2005, 2006), en Jordanie (2005, 2007, 2008), en Syrie (2004, 2005, 2007), en Arabie Saoudite (2006), au Bahreïn (2004), au Qatar (2009).

Ces études ont adopté différentes méthodologies et elles ont utilisé une ou plusieurs approches :

Des approches quantitatives :

- en utilisant la technique du questionnaire (dans 23 études et 4 enquêtes nationales)
- en utilisant le contact par téléphone (cas des études du Maroc et de la Palestine)

Des approches qualitatives :

- en utilisant la technique de l'entretien (dans 11 études et les deux enquêtes nationales de l'Egypte et l'Algérie)
- en utilisant la technique de focus groupe (dans 9 études : Tunisie, Jordanie, Yémen, Liban, Algérie et Palestine)
- en utilisant la technique de l'étude de cas (dans 3 études et enquête: Yémen, Egypte, et Algérie)
- en utilisant la technique de l'observation directe et indirecte (dans l'étude du Maroc sur le harcèlement sexuel)
- en utilisant l'approche descriptive (dans 3 études du Yémen)
- l'analyse des données statistiques sur la violence fournies par différents organismes publics et privés (Tunisie, Jordanie, Maroc, Liban, Palestine, Egypte et Yémen)
- analyse des dossiers relatifs aux femmes qui ont déposé des plaintes auprès des tribunaux ou se sont adressées à des centres d'écoute et d'orientation (Tunisie, Jordanie, Maroc, Liban, Palestine)

- analyse de la bibliographie (Tunisie, Jordanie, Maroc, Liban, Palestine, Egypte, Yémen, Arabie Saoudite et Bahreïn)
- synthèse des études antérieures (Tunisie, Palestine, Jordanie, Yémen, Maroc et Bahreïn)
- analyse des cas publiés dans la presse et attitude des médias envers la violence à l'égard des femmes (cas de l'enquête nationale de l'Egypte)
- approche comparative (cas de Yémen)
- approche évaluative: évaluation des services rendus pour les femmes exposées à la violence et les femmes victimes de violence ainsi que l'évaluation des efforts visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes (cas de l'enquête nationale de l'Egypte).

Nous proposons de présenter les résultats de l'enquête algérienne réalisée en 2006 par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) et le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) avec plus de détails et cela pour les raisons suivantes :

- i- la méthodologie se rapproche de celle adoptée par l'enquête tunisienne dans la mesure où il s'agit d'une enquête qui porte sur un échantillon représentatif de la population algérienne
- ii- nous avons relevé des recoupements notables concernant les objectifs de ces deux enquêtes

L'enquête algérienne (2006) a porté sur un échantillon représentatif composé de 2043 femmes âgées entre 19 et 64 ans (1 femme / ménage) dont 63% issues du milieu urbain et 37% du milieu rural. Plus de la moitié des femmes sont mariées, 1/3 sont célibataires et 1/10 sont veuves, divorcées ou séparées.

Nous présentons dans les tableaux suivants les principaux résultats de cette enquête qui se déclinent en fonction des espaces et des types de violence:

Taux de violence dans les espaces publics

Espaces / Type de violence	Espaces publics	Espace travail	Espaces Etudes / Formation
Verbale	6.0	12.10	10.8
Physique	6.3	2.5	4.7
Atteinte / Harcèlement sexuel	5.0	1.6	7.0
Violence sexuelle	0.6	1.0	1.9

Taux de violence dans les espaces privés

	Couple	Famille
V. Verbale	19.1	16.1
V. Psychologique (couple) Contrôle comportement (famille)	2.5	8.0
V. Physique	9.4	5.2
Attouchements sexuels	-----	1.9
Rapport sexuels forcés	10.9	0.6

La violence est prédominante dans la famille avec un indice global de 17.4 %, ensuite en couple avec 15.2% suivi de l'espace public avec 7.3% puis le travail 3% et enfin l'espace scolaire et universitaire avec 1.8%.

En Tunisie la reconnaissance de la violence à l'encontre des femmes en tant que problème grave et la nécessité de lui faire face ont été rappelées au sommet de l'Etat. Le pays s'est doté d'une stratégie pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard de la femme.

Au sein de notre institution et suite au projet de coopération entre l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) intitulé « Promotion de l'Equité de Genre et Prévention de la Violence à

l'Encontre des Femmes », de nombreux axes de travail ont été réalisés lors de sa première phase (phase A). Dans le domaine de la recherche, une revue analytique a été publiée en juin 2007 sous le titre « La violence de genre : un objet difficile à construire ». Celle-ci a permis de dresser un état des lieux de la recherche et des programmes d'actions entrepris sur la question de la violence à l'égard des femmes en Tunisie et dans le monde.

Le projet a contribué à améliorer les connaissances sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie et sur les dispositifs de prévention de cette violence et de la prise en charge des femmes victimes de violence. Des recherches composées d'analyses bibliographiques, d'enquêtes quantitatives et qualitatives et de recherches-actions ont porté sur les aspects psychologiques et psychosociologiques ; les aspects sanitaires et état des lieux de l'accueil et de la prise en charge, juridiques et judiciaires, médiatiques de la problématique de la violence de genre en Tunisie. Les travaux ont révélé que la violence fondée sur le genre était loin d'être marginale en Tunisie et qu'elle touchait différentes catégories de filles et de femmes de tout âge et de différents milieux.

L'Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes s'inscrit dans le cadre de la phase B de ce projet de coopération entre l'ONFP et l'AECID.

Dans ce rapport, nous présentons la synthèse de l'enquête menée auprès de 4200 ménages et qui a concerné 3873 femmes âgées de 18 à 64 ans.

Après la présentation, dans un premier chapitre, de la méthodologie de l'enquête, nous abordons dans le deuxième chapitre les principaux résultats relatifs aux caractéristiques des femmes enquêtées. Le troisième chapitre est consacré aux données globales sur la violence de genre; le quatrième, traite de la violence dans le cadre de la sphère intime. Dans ce chapitre, sont présentées des données sur la prévalence des différentes formes de violence exercée par un partenaire intime (mari, fiancé, ami), ainsi que de la violence conjugale à proprement parler. Le dernier chapitre est consacré aux conséquences de la violence et réactions des femmes victimes de violence.

Chapitre 1

Méthodologie de l'enquête

La problématique de la violence de genre s'articule autour de trois aspects fondamentaux liés à l'opérationnalisation de ce concept dans le contexte tunisien:

- le premier aspect concerne le concept de violence, son continuum et ses ramifications à travers plusieurs catégories (conjugale, familiale, extra domestique d'une part, psychologique, sexuelle, économique, d'autre part);
- le deuxième touche au principe même de considérer la violence à l'égard des femmes à la fois comme une atteinte aux droits humains et une conséquence du non respect de ces droits auquel les femmes payent un lourd tribut;
- quant au dernier, il renvoie aux stratégies adoptées par les femmes et aux réponses de la société aux violences fondées sur le genre.

Nos questions de recherche sont les suivantes :

- Dans quelle mesure le droit promulgué trouve-t-il son expression dans la pratique sociale courante et dans la représentation des femmes de l'égalité de genre?
- Quelle est l'ampleur de la violence fondée sur le genre en Tunisie, quelle(s) en est la forme (les formes dominantes) et comment peut-on caractériser le contexte dans lequel elle est perpétrée?
- les Tunisiennes ont-elles suffisamment de prise sur leurs choix et actions pour faire face aux violences, notamment celles perpétrées par un partenaire intime?
- Dans quelle mesure la violence affecte-t-elle la santé et la qualité de vie des femmes?

1.1 Objectifs de l'enquête

- Estimer la fréquence des violences fondées sur le genre: violences verbales, psychologiques, physiques, économiques et sexuelles subies par

les femmes dans leur différents cadres de vie: le cadre familial, le couple, les sphères publiques, la sphère professionnelle.

- Analyser les déterminants de la violence.
- Identifier les profils des femmes spécialement vulnérables à la violence.
- Analyser les effets de la violence sur la santé et la qualité de vie des femmes
- Etudier la place et le rôle de la famille et de l'entourage face à la violence de genre.
- Analyser les réactions des femmes aux violences subies et leurs recours aux services institutionnels et apprécier le degré de leur satisfaction de ces services.

1.2. Définitions opérationnelles de la violence

Un des enjeux majeurs des enquêtes sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes réside dans l'adoption de définitions opérationnelles permettant l'estimation et la classification de la violence et la comparaison au niveau national et international.

La déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies (1993) définit la violence à l'encontre des femmes comme « tout acte de violence basé sur le genre qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris les menaces, la coercition, la privation arbitraire de liberté qu'elles aient lieu dans la sphère publique ou privée ».

La violence peut revêtir plusieurs formes, il peut s'agir de:

Violence physique

Acte d'agression physique comme: gifler, donner des coups de poing, des coups de pied, immobiliser contre un mur, séquestrer, étrangler, brûler, mordre, lancer des objets, frapper avec un bâton, utiliser une arme, des ciseaux etc.

Violence sexuelle

Pour les femmes mariées :

- Forcer physiquement une femme à avoir des rapports sexuels contre son gré
- Pour une femme, avoir des rapports sexuels parce qu'elle a peur de ce que pourrait faire son partenaire
- Pour une femme, être contrainte à une pratique sexuelle qu'elle juge dégradante ou humiliante

Pour les violences en dehors du couple :

- Rapports sexuels forcés, attouchements, harcèlements sexuels, exploitation sexuelle

Violence psychologique

• Insulter, intimider, humilier, rabaisser, dénigrer les capacités intellectuelles, se moquer du physique, actes verbaux et non verbaux qui blessent symboliquement l'autre, menace de divorce, menace de priver la femme de ses enfants.

- Maintenir un contrôle sur la victime
 - Empêcher de voir des amis, de voir la famille
 - Contrôler les déplacements et le temps
 - Se fâcher quand elle parle à un homme
 - Soupçonner la victime d'infidélité
 - Contrôler son déplacement vers le centre de santé

Violence économique

• Exploitation financière, vol, racket, exploitation abusive d'une situation de dépendance économique, privation d'argent ou de besoins vitaux, contrôle du salaire, vente des biens, refus d'un soutien financier.

Si la violence physique est relativement bien codifiée, la violence psychologique et la violence sexuelle sont plus difficiles à cerner et leur perception peut considérablement varier en fonction du contexte culturel. En raison de la complexité de la mesure de la violence psychologique et des abus, plusieurs items ont été retenus.

Relation victime / agresseur

- Violence perpétrée par un partenaire intime (ou ex partenaire)
- Les hommes de la famille: père, frère, beau père et dans certaines circonstances, belle mère, beau frère, belle sœur mère
- Chef hiérarchique, enseignants
- Collègues, camarades
- Personnes de l'entourage,
- Inconnus

1.3. Population de l'étude et échantillonnage

L'enquête auprès des ménages a porté sur l'ensemble de la population tunisienne assurant une représentativité et une bonne précision pour les sept régions économiques (District de Tunis, Nord Est, Nord Ouest, Centre Est, Centre Ouest, Sud Est, Sud Ouest).

Nous avons procédé à un sondage aléatoire à deux degrés :

- Tirage au 1er degré : au niveau de chaque région et sur la base des données de l'Institut National de la Statistique (INS), tirage des districts : un district est une unité technique de travail sur terrain et représentant une aire géographique groupant en moyenne 70 ménages. Les districts seront tirés, par région, proportionnellement à leur taille en nombre de ménages tels qu'ils sont recensés. Les districts sont classés par gouvernorat et par milieu géographique.

- Tirage au 2ème degré : au niveau de chacun des districts échantillons, on effectuera alors un tirage systématique des ménages par district. La taille de l'échantillon est déterminée en fonction de la prévalence de la violence. Compte tenu de la prévalence de la violence rapportée (la plus faible étant 10%), le nombre de sujets nécessaire est $n = \frac{P \cdot Q}{I^2}$, $P = 10\%$ (prévalence), $Q = (1 - P)$ et I la précision, ici 2%. L'application de cette formule nous donne $n = 900$ individus (minimum). Cependant, pour augmenter la puissance et affiner l'analyse et tenir compte des refus, des non réponses et des questionnaires incomplets, nous avons décidé de mener l'enquête auprès de 4200 ménages, soit 5600 femmes.

Une femme est éligible si elle est âgée entre 18 et 64 ans et si elle vit dans le ménage tiré au sort; ou si elle travaille auprès de ce ménage et si elle y passe au moins 5 nuits par semaine.

1.4. Les supports de l'enquête : Les questionnaires

- **Le questionnaire « Ménage »**

Destiné à tous les ménages tirés au sort, ce questionnaire comporte une série de questions permettant d'identifier la femme, d'analyser les conditions socioéconomiques du ménage dans lequel elle vit, de calculer des scores socioéconomiques et d'approcher ainsi les déterminants sociaux.

- **Le questionnaire « individuel »**

La structuration du questionnaire est conçue pour faciliter le déroulement de l'entretien, en faisant émerger progressivement les situations de violence dans chaque cadre de vie. Ce questionnaire comporte plusieurs modules

- Un module caractéristiques individuelles de la femme enquêtée
- Un module santé reproductive

L'intérêt d'individualiser ce module réside dans le fait que la santé reproductive est à la fois un enjeu majeur pouvant exacerber les actes de violence et certains problèmes de santé reproductive peuvent être une conséquence de la violence. Enfin, ce module facilite l'accès aux femmes pour appréhender le phénomène de la violence. (voir annexe 1)

- Un module qualité de vie

A travers l'introduction de ce module, nous visons l'investigation de certains déterminants sociaux de la violence et surtout les éventuelles conséquences de la violence sur la santé physique et mentale de la femme. Les items proposés dans ce module permettront de calculer des scores de santé physique et mentale et d'appréhender la santé subjective (perçue) qui est un indicateur prédictif de la morbidité et de la mortalité.

- Des modules appréhendant les actes et les situations de violence
 - Module «violence commise par un partenaire intime»
 - Module «violence en dehors de la sphère intime»

ENQUÊTE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES EN TUNISIE

Questionnaire
auprès des ménages

Caractéristiques
Socioéconomiques

Caractéristiques
de la femme

Femmes
éligibles

Vivant avec
un partenaire

Sans
partenaire

Module
Violence
commise par
un partenaire
intime

Module
Santé
Reproductive

Module
Qualité de
vie

Module
Violence
en dehors de
la sphère
intime

Module
Recours aux
services

Caractérisation de la violence de genre

Enquête sur le Terrain

Un guide de l'enquêteur et un manuel du superviseur ont été élaborés à la finalisation du questionnaire et utilisés par le personnel de l'enquête. Ces supports ont été d'un grand apport pour la réalisation de l'enquête sur le terrain.

1.5. Formation des enquêtrices et du personnel de contrôle et de supervision

La réponse des femmes enquêtées est fortement influencée par le profil de la personne qui administre le questionnaire (sexe, âge, situation matrimoniale) et par ses qualités d'écoute et son aptitude à gérer des situations critiques. C'est dire l'importance que nous devons accorder à la sélection des enquêtrices et au programme de formation à leur dispenser.

La sélection des enquêtrices a été menée par un comité ayant une expérience dans le domaine des droits humains et de la violence de genre. Une grille d'entretien pour la sélection a été élaborée. Elle comporte les items suivants :

Evaluation des aptitudes

- Connaissances académiques
- Expérience professionnelle
- Connaissances sur le sujet de l'ENVEFT
- Autres aptitudes clé pour travailler comme enquêtrice

Evaluation des attitudes

- Face aux droits humains et la discrimination basée sur le genre
- Face à la violence de genre
- Face aux femmes victimes de violence

La formation des enquêtrices a été articulée autour des axes suivants :

Axe conceptuel

• Référentiel international: situer la violence fondée sur le genre dans le cadre des droits humains étant donné qu'elle touche au principe d'égalité (discrimination).

- Référentiel national: principaux instruments, mécanismes, stratégies et lois.
- Le concept genre comme catégorie d'analyse : définition des concepts, typologie de la violence, contexte.
- Droits sexuels et de reproduction/SSR

Axe technique: incorporer les concepts théoriques dans les compétences techniques et pratiques.

Aspect éthique: aspects psychologiques, déontologiques et juridiques.

1.6. Collecte et analyse des données

Pré-enquête

La pré-enquête a duré 3 jours et elle a été conduite auprès des femmes consultant dans des délégations dans des localités ne figurant pas dans l'échantillon de l'enquête.

Cette pré enquête a permis de :

- tester les questionnaires
- identifier les difficultés pouvant être rencontrées par les enquêtrices et/ou les superviseurs au moment de la réalisation de l'enquête.
- estimer le temps moyen nécessaire pour réaliser l'interview.

Organisation de la collecte des données

7 équipes réparties sur sept grandes régions ont été constituées pour recueillir les données. Chaque équipe est composée de trois enquêtrices, un contrôleur, un chauffeur et une animatrice facilitatrice qui a pour rôle principal d'accompagner l'enquêtrice et d'occuper les autres membres du ménage lors du déroulement de l'entretien.

Au total 19 enquêtrices ont été recrutées pour les besoins de la collecte des données sur le terrain. Ces enquêtrices ont été encadrées par des agents superviseurs (hommes) au nombre de 7.

Les équipes ont été dotées du matériel nécessaire pour l'enquête (questionnaires, croquis des grappes échantillons, manuels, feuille d'enregistrement et de contrôle).

Il a été prévu pour chaque équipe, l'interview 20 ménages par jour. L'exécution de l'enquête sur terrain a duré, comme prévu, 45 jours.

Traitement et analyse des données

La saisie a été effectuée à l'ONFP avec le logiciel Cs Pro version 4. A cet effet, toute une équipe a été formée et supervisée par le responsable technique de l'enquête avec le concours de l'équipe de la sous-direction de la recherche ONFP.

L'analyse des données a été effectuée avec le logiciel SPSS, la statisticienne de la division de recherche du CeFIR s'en était chargée.

Ce rapport comprend une analyse uni-variée et une analyse bi-variée fondée sur le croisement de certaines variables (violence physique, violence psychologique, violence sexuelle, violence économique, variables d'indicateur d'égalité de genre,...) avec les différentes variables sociodémographiques (milieu, région, niveau d'instruction, âge,...).

Pour calculer les prévalences des différents types de violence ainsi que la violence selon les cadres (famille, lieu public, sphère conjugale), il a été nécessaire de regrouper plusieurs questions.

1.7. Clauses d'éthique

Une enquête sur la violence à l'égard des femmes implique le respect des clauses d'éthique suivantes :

- La sécurité des personnes enquêtées et celle des enquêteurs doit être assurée,
- La méthode d'investigation doit minimiser la sous déclaration des actes de violence;
- La confidentialité des réponses doit être assurée ;
- Les enquêtrices sont formées pour orienter les femmes ayant besoin d'une prise en charge ;
- Les espaces de prise en charge des femmes victimes de violence sont identifiés et répertoriés et leur liste est remise aux enquêtrices.

1.8. Taux de réponse et coefficient de pondération

Le taux de réponse des ménages (nombre de ménages ayant répondu aux questionnaires ménage rapporté au nombre total de ménages tirés au sort) est de 88%. Il est un peu moins élevé que celui observé dans l'enquête PAPFAM (2002) qui était de 92%.

Le taux de réponse individuel (nombre de femmes ayant répondu au questionnaire rapporté au nombre total de femmes éligibles) est de 82.8%. Les taux de réponse sont plus élevés en milieu rural (85.9%) qu'en milieu urbain (81.4%). Les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont observées dans la plupart des enquêtes menées en Tunisie et dans d'autres pays. Généralement dans les villes et plus particulièrement dans les quartiers favorisés, les taux de réponse sont plus faibles. Cette tendance a été observée dans tous les pays où une enquête sur la violence a été menée auprès des ménages (enquête OMS).

Le coefficient d'extrapolation a été calculé par l'INS en tenant compte de la région et du milieu. La représentativité de l'échantillon a été améliorée par l'application des coefficients de redressement.

Chapitre 2

Caractéristiques des femmes enquêtées

2.1. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des femmes enquêtées

Au total, 3873 femmes réparties sur l'ensemble du territoire tunisien ont été enquêtées dont 68.1% résident en milieu urbain.

- 3.8% des enquêtées sont âgées entre 18 et 19 ans et 6.2% entre 60 et 64 ans.

La majorité des femmes sont âgées entre 20 et 54 ans.

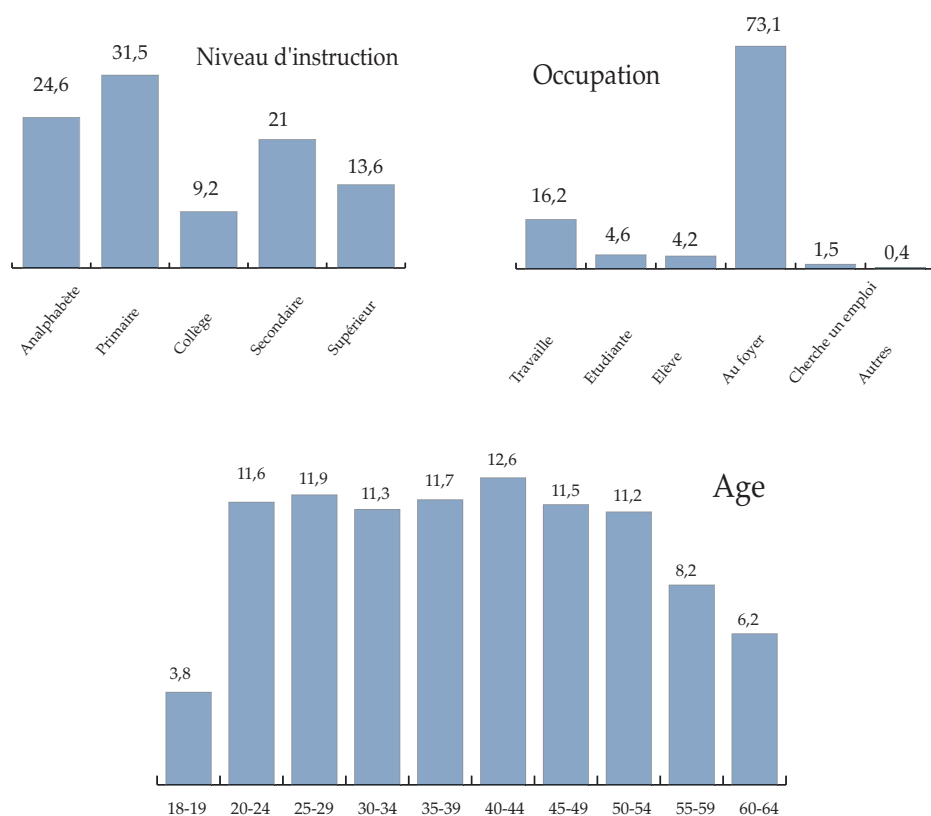
- 24.6% des femmes sont analphabètes, 31.5% ont un niveau primaire, 9.2% le niveau du collège, 21.0% le niveau secondaire et 13.6% le niveau de l'enseignement supérieur. Le pourcentage des femmes analphabètes et du niveau primaire est plus élevé en milieu rural. Celui de l'enseignement secondaire et supérieur est plus élevé en milieu urbain. Dans ce dernier, le pourcentage de celles ayant atteint le niveau supérieur est pratiquement le double de celui observé en milieu rural; C'est dans la région du Centre ouest que le pourcentage du faible niveau éducationnel est le plus élevé alors que la Région du Grand Tunis et celle du Sud ouest enregistrent le plus fort pourcentage de femmes ayant un niveau d'éducation plus élevé;

- 22.7% des femmes déclarent être célibataires, 66.2% sont mariées, 3.4% sont fiancées, 5.0% sont veuves 2.6% sont divorcées. La proportion de célibataires est sensiblement la même en milieu urbain et en milieu rural. Le pourcentage de mariées est plus élevé en milieu rural, alors que celui des veuves et divorcées est plus élevé en milieu urbain. C'est dans la région du Sud Ouest que la proportion des célibataires est la plus élevée, soit 34.3% vs 14% dans le Centre-Est. Notons également que dans cette région le pourcentage des femmes mariées est le plus faible. La région du Centre

enregistre, quant à elle, le plus faible pourcentage de célibataires et le pourcentage le plus élevé des femmes mariées.

- 16.2% déclarent travailler, 73.1 % sont au foyer, 4.6% sont étudiantes et 4.2% sont lycéennes. C'est dans le District de Tunis que le pourcentage de femmes qui travaillent est le plus élevé (23.6%) et c'est dans les régions du Centre Ouest et Sud Est qu'il est le plus faible, ne dépassant pas les 11.0%. C'est parmi les diplômées du supérieur que le pourcentage de femmes qui travaillent est le plus élevé. Le pourcentage des femmes urbaines qui travaillent est de 19.5% vs 9.0% en milieu rural.

Figure 1. Description des femmes selon le niveau d'instruction, l'occupation et l'âge (%)



2.2 Indicateurs d'égalité de genre

Afin d'appréhender la violence dans son contexte familial et environnemental, nous avons défini des indicateurs de genre pouvant refléter le degré d'émancipation des femmes et de leur autonomie. Certains d'entre eux sont en fait des indicateurs de violence notamment institutionnelle et économique que les femmes n'identifient pas en tant que tels et dont il faut tenir compte dans l'analyse globale de la violence de genre. Il ne s'agit que d'une première analyse de l'égalité de genre, d'autres indicateurs pourront être spécifiés ultérieurement.

A cette étape de l'analyse, nous avons retenu le ratio éducation Hommes/Femmes, l'autonomie économique, la possession de moyens de communication et de mobilité, l'accès à l'information, le choix du partenaire et les droits pratiqués en matière de santé sexuelle et reproductive.

2.2.1 Education

Le ratio éducation varie avec le niveau d'éducation considéré : ce ratio quand il est égal à 1, traduit une égalité de genre. Il a une valeur de 0.5 pour l'analphabétisme: ce qui veut dire que le taux d'analphabétisme des femmes est deux fois supérieur à celui des hommes. Il est supérieur à 1 pour l'enseignement primaire, collège et secondaire. Il est très proche de 1 pour l'enseignement supérieur (figure 4).

Le ratio de l'analphabétisme est largement favorable aux hommes. En fait, ce résultat reflète le poids du passé car la population étudiée comporte plusieurs générations dont l'accès à l'éducation varie considérablement. Au lendemain de l'indépendance, le taux de scolarisation des garçons est trois fois supérieur à celui des filles. Le retard en matière de scolarisation n'a été comblé qu'au cours des années 90. Depuis lors, les filles ont même renversé la tendance, elles réussissent mieux que les garçons. En effet, si la différence n'est pas manifeste au niveau des études primaires, elle devient plus claire au niveau du secondaire et flagrante au niveau du supérieur. Les filles représentent aujourd'hui 60% du nombre total d'étudiants.

Le ratio «analphabétisme» est légèrement inférieur en milieu rural, il est le plus bas dans la région du Centre Est. Le ratio enseignement supérieur est le plus élevé dans la région du Centre Ouest.

Figure 2. Ratio du niveau d'éducation (H/F)

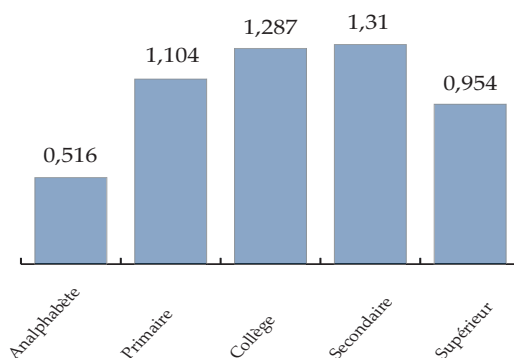


Tableau 1. Ratio du niveau d'éducation selon le milieu et la région

Ensemble de la population	analphabètes	primaire	collège	secondaire	supérieur
	0,52	1,10	1,29	1,31	0,95
Milieu					
Urbain	0,52	1,05	1,21	1,25	0,97
Rural	0,50	1,18	1,47	1,53	0,93
Région					
Grand Tunis	0,53	1,1	1,21	1,22	0,87
Nord-Est	0,54	1,17	1,38	1,21	0,66
Nord-Ouest	0,51	1,29	1,45	1,37	0,77
Centre-Est	0,45	1,04	1,2	1,43	1,09
Centre-Ouest	0,49	1,19	1,42	1,44	1,57
Sud-Est	0,70	0,92	1,06	1,31	1,28
Sud-Ouest	0,46	1,01	1,72	1,32	0,88

2.2.2 Autonomie économique

• Occupation professionnelle

Nous avons indiqué dans le chapitre 2, paragraphe 2.1 de ce rapport, que 16.2% des femmes déclarent travailler, 73.1 % sont au foyer. C'est dans le District de Tunis que le pourcentage des femmes qui travaillent est le plus élevé (23.6%) et c'est dans les régions du Centre Ouest et Sud Est qu'il est le plus faible, il ne dépasse pas les 11.0%.

• Comparaison des salaires

Dans la majorité des cas, le salaire du mari est supérieur à celui de la femme. Cependant le pourcentage de femmes ayant un salaire supérieur à celui du mari n'est pas négligeable et atteint les 35% dans les deux régions du Sud. Si l'on considère les deux modalités-salaire égal ou supérieur- la supériorité des hommes s'atténue considérablement, notamment pour les femmes ayant le niveau de l'enseignement supérieur. Fait remarquable, à peu près une femme sur dix ne connaît pas le salaire de son mari. Ce pourcentage dépasse les 15% pour les femmes analphabètes et ayant le niveau primaire. Il n'est que de 3% pour les femmes ayant le niveau supérieur.

Tableau 2. Répartition des femmes selon le salaire en comparaison avec celui de l'homme(%)

	Inférieur	Supérieur	Egal	Ne sait pas
Total	47,1	25,4	13,6	9,8
Milieu				
Urbain	47,7	26,2	13,1	9,4
Rural	43,6	21,8	16,4	12,7
Région				
Grand Tunis	36,0	28,1	17,5	14,9
Nord-Est	44,4	22,2	11,1	11,1
Nord-Ouest	51,9	29,6	11,1	3,7
Centre-Est	64,0	20,9	8,1	4,7
Centre-Ouest	35,7	14,3	28,6	17,9
Sud-Est	53,6	35,7	3,6	7,1
Sud-Ouest	41,2	35,3	17,6	0
Niveau d'instruction				
Analphabètes	46,5	20,9	7,0	16,3
Primaire	56,6	17,1	6,6	15,8
Collège	40,0	33,3	10,0	10,0
Secondaire	50,4	25,7	13,3	8,8
Supérieur	38,5	30,8	24,2	3,3
Age				
[18-39]	52,0	21,1	13,2	9,9
[40-64]	43,7	28,6	14,1	9,5

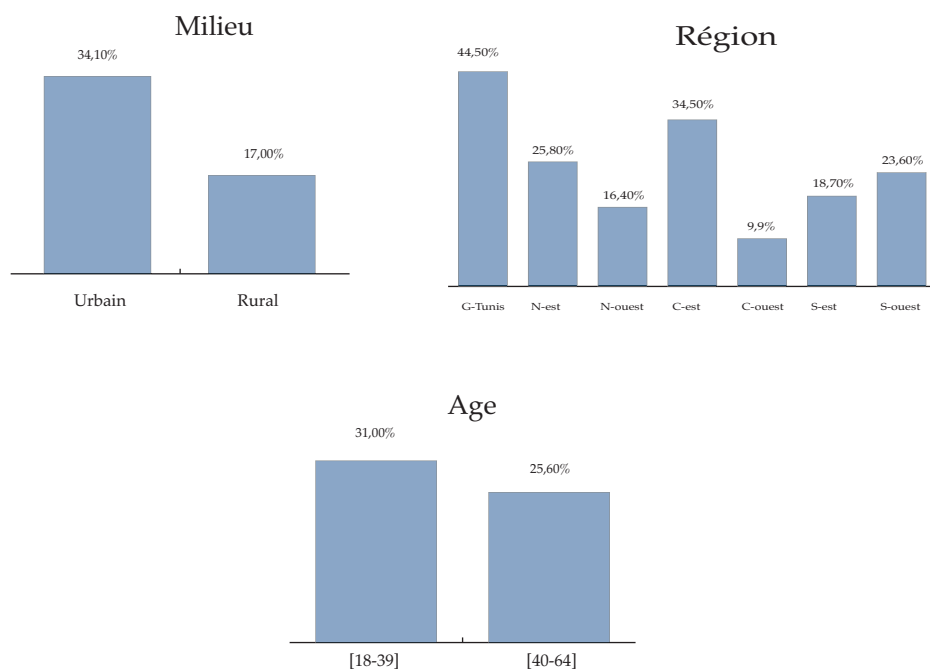
• Abandon du travail

L'accès à un travail est un autre pilier de l'autonomie des femmes ; renoncer à son travail et l'abandonner est a fortiori un recul que les femmes acceptent pour des raisons conjugales.

Le pourcentage de femmes déclarant avoir arrêté de travailler est élevé. Il est de l'ordre de 34.1% en milieu urbain contre 17% en milieu rural, de 44.5% dans la région de Tunis et de 31% chez les femmes âgées de moins de 40 ans contre 25.6% chez les plus âgées.

Quels que soient le milieu, la région et l'âge, se sont les obligations familiales en premier lieu et les conditions de travail qui obligent les femmes à abandonner leur travail.

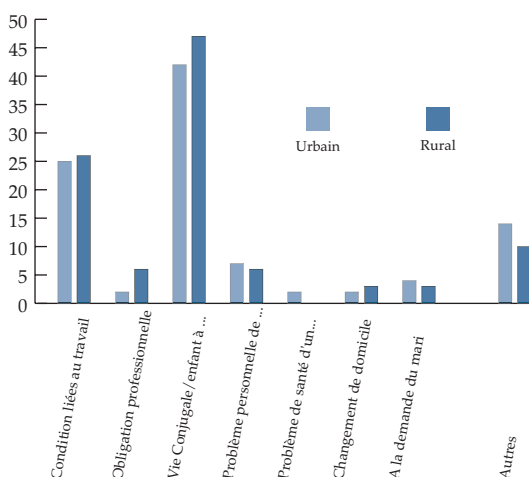
Figure 3. Répartition des femmes ayant abandonné leur travail selon la raison de l'abandon par milieu, région et âge, (%)



Plus que l'ampleur de l'abandon du travail, les raisons qui ont poussé les femmes à renoncer à leur travail constituent un indicateur de la condition des femmes et de l'inégalité de genre.

Les raisons de l'abandon du travail sont de loin dominées par les contraintes de la vie conjugale et celles occasionnées par la maternité et l'éducation des enfants avec 43.4% des réponses. Viennent ensuite les conditions liées au travail avec 25.2%.

Figure 4. Les raisons de l'abandon du travail (%)



• Possession de ressources économiques selon l'état civil

La possession de ressources économiques propres constitue une des premières conditions d'accès à l'autonomie. La question ici posée concerne les ressources économiques propres (bien et patrimoine, rente...) pour les femmes qui ne travaillent pas. Le pourcentage de femmes déclarant avoir leurs propres ressources économiques est faible, 6.5% seulement déclarent avoir des ressources économiques indépendantes. Elles sont plus nombreuses en milieu urbain, soit 7.9% contre 4.0% en milieu rural. C'est dans la région du Centre Est que le pourcentage est le plus élevé et dans le Sud Est qu'il est le plus faible. Ainsi, l'écrasante majorité des femmes, soit 9 femmes sur 10 n'ont pas de ressources économiques propres.

Ce pourcentage augmente avec le niveau d'éducation et avec l'âge: 9.1% des femmes ayant le niveau d'éducation supérieur déclarent avoir des ressources économiques indépendantes contre 7.3% des femmes

analphabètes et 9.7% des femmes âgées de 40 ans et plus ont déclaré en avoir vs 3.3% de celles âgées de moins de 40 ans.

Figure 5. Pourcentage des femmes disposant de ressources économiques par milieu et région(%)

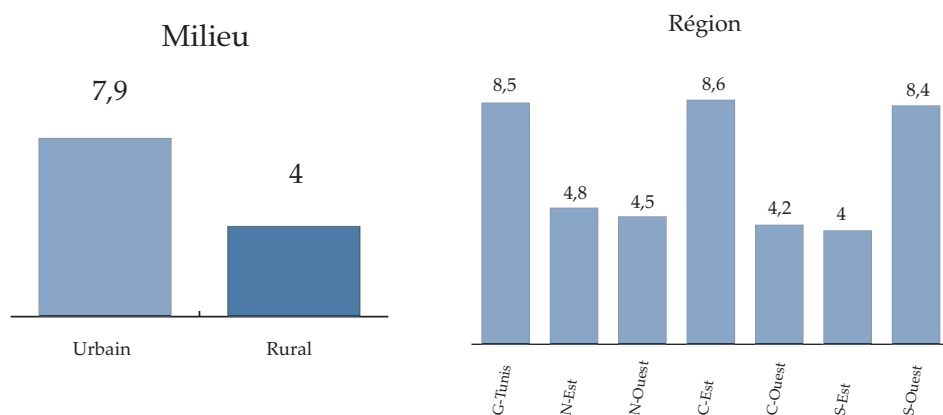


Tableau 3 . Pourcentage de femmes disposant de ressources économiques selon le niveau d’instruction et l’âge

Niveau d’instruction	%
Analphabètes	7,3
Primaire	5,2
Collège	4,5
Secondaire	7,5
Supérieur	9,1
Age	
[18-39]	3,3
[40-64]	9,7

2.2.3 Possession de moyens de communication et de mobilité

L'accès aux moyens de communication (téléphone personnel, ordinateur) et la possession d'une voiture favorisent l'autonomie. Le téléphone « mobile » est le moyen le plus commun, 62.5% déclarent en posséder un. Pour ce moyen en particulier, l'effet génération est net, 3/4 des femmes âgées de moins de 40 ans déclarent en disposer contre 50% des femmes de 40 ans et plus. Le pourcentage est plus élevé en milieu urbain, 69.8 % vs 47.0% en milieu rural. Le pourcentage le plus élevé est enregistré dans la région de Tunis et du Nord Est et le plus faible est enregistré dans les régions du Nord Ouest et Centre Ouest.

Signe d'accès à la modernité, la possession d'un ordinateur est peu répandue et ne concerne que 8.8% des femmes seulement. En fait, c'est le privilège des femmes vivant en milieu urbain, 12% d'entre elles déclarent en avoir un contre seulement 2% en milieu rural. Comme pour le téléphone, l'effet génération est patent: le pourcentage de celles qui le possèdent est 3.5 fois plus élevé parmi les femmes âgées de moins de 40 ans.

L'effet génération est aussi net que pour la possession d'un ordinateur. En revanche, l'effet de l'état civil est beaucoup plus marqué pour l'utilisation d'Internet que pour la possession d'un ordinateur. Le pourcentage de célibataires et de fiancées utilisant Internet est 4 fois supérieur à celui des femmes mariées. 68.1% des femmes ayant le niveau de l'enseignement supérieur l'utilisent contre seulement 26.9% de celles ayant le niveau secondaire.

La voiture est un bien rare, le pourcentage de femmes déclarant avoir une voiture personnelle ne dépasse guère les 3% avec 4.1% en milieu urbain contre 0.5% en milieu rural. En fait la possession de voiture est concentrée dans la région de Tunis avec 6.9%.

Ce pourcentage augmente avec l'âge : 3.2% des femmes âgées de 40 ans et plus ont déclaré avoir une voiture personnelle vs 2.7% de celles âgées de moins de 40 ans.

Figure 6. Pourcentage de femmes possédant les moyens de communication (%)

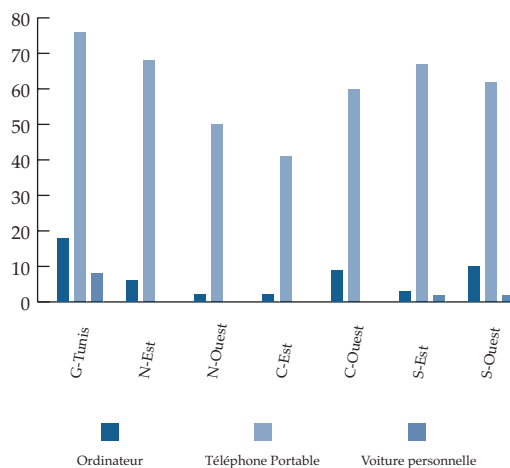


Tableau 4. Pourcentage de femmes possédant des biens en fonction de l'âge

	Voiture	Ordinateur	Téléphone portable
Age			
[18-39]	2,7	13,6	74,8
[40-64]	3,2	4,0	50,0

Tableau 5. Pourcentage de femmes utilisant l'Internet

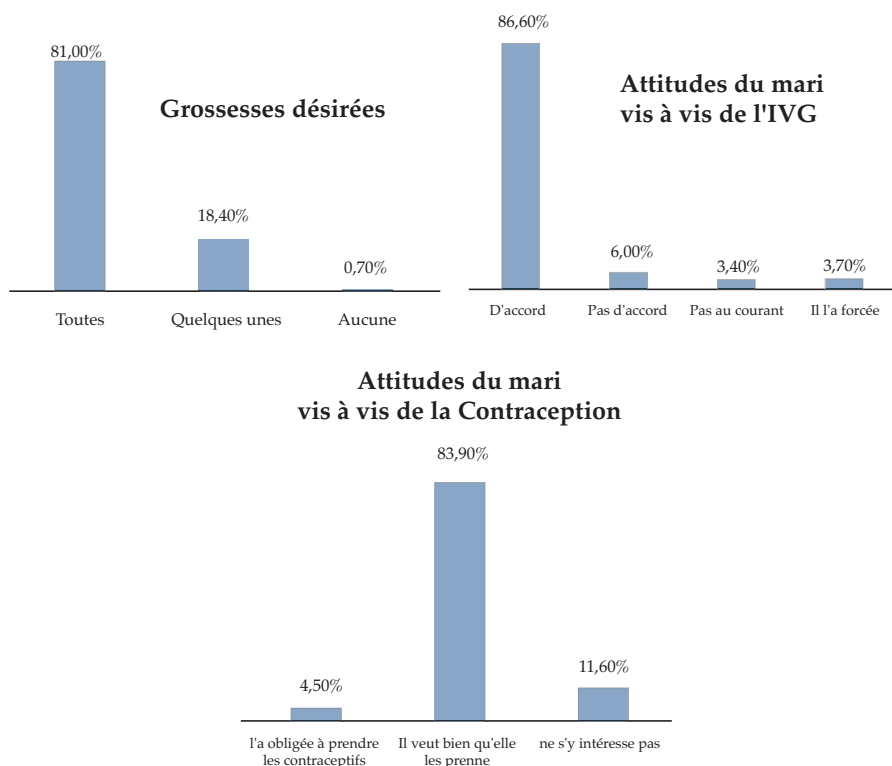
	%
Ensemble des femmes	21,9
Milieu	
Urbain	24,8
Rural	13,1
Age	
<40 ans	30,1
≥40 ans	9,2

Région	
Grand Tunis	29,7
Nord Est	23,6
Nord Ouest	18,1
Centre Est	17,3
Centre Ouest	8,6
Sud Est	22,1
Sud Ouest	21,3
Niveau d'instruction	
Primaire	2,0
Collège	6,9
Secondaire	26,9
Supérieur	68,1
Etat civil	
Célibataires	45,4
Mariées	11,6
Divorcées	8,2
Fiancées	39,7
Veuves	3,3

2.2.4 Droits sexuels et reproductifs

La possibilité de choisir le moment de la grossesse, de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse est un des droits humains fondamentaux. Au regard des résultats observés, les femmes semblent jouir de ce droit. La plupart des femmes ont désiré leurs grossesses. Si dans leur grande majorité, les femmes ayant recouru à une IVG, l'ont fait avec l'accord de leur mari, 10% d'entre elles l'ont fait sans son accord ou à son insu et seulement 3.7% ont été forcées de le faire. Quant à la contraception, elle a été prise avec l'accord du mari dans 84% des cas; les femmes ont été obligées de la prendre dans seulement 4.5% des cas. Dans presque 12% des cas, les femmes déclarent que leur partenaire n'est pas concerné par la décision.

Figure 7. Pourcentage des femmes ayant participé à la décision concernant la grossesse, la contraception et l'avortement



2.2.5 Accès à l'information et ouverture sur l'environnement

• Moyens d'information

Parmi les moyens d'ouverture sur l'extérieur, d'information et de divertissement, la télévision vient largement en tête. Elle est regardée par toutes les femmes quels que soit leur âge et leur milieu. Dans cinq régions sur sept, le pourcentage des femmes regardant la télévision dépasse les 90%. C'est dans la région du Centre Ouest que le pourcentage est le plus faible (85.1 %).

La radio est beaucoup moins écoutée, seulement 48.3% des femmes déclarent l'écouter. Les femmes les plus âgées l'écoutent moins fréquemment que les plus jeunes.

C'est dans la région du Centre Est qu'elle est la plus écoutée (54.6%) et c'est dans la région du Centre Ouest qu'elle l'est le moins (29.5%).

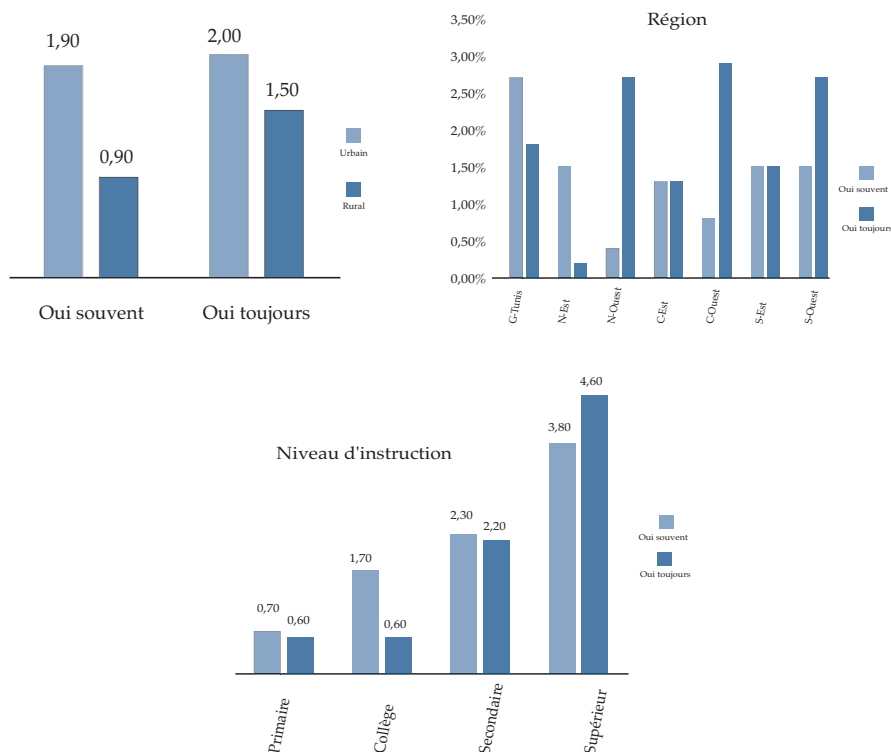
Le pourcentage des femmes qui déclarent lire les journaux parmi celles qui savent lire est de 47.9%. Il est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (43.1% vs 49.6%).

C'est dans la région du Grand Tunis que le pourcentage est le plus élevé (58.9%) et c'est dans la région du Centre Ouest et du Centre Est qu'il est le moins élevé avec respectivement 39.3% et 39.6%.

Tableau 6. Pourcentage de femmes selon leur accès à l'information (%)

	Journal	Radio	TV
Total	47,9	48,3	90,9
Milieu			
Urbain	49,6	51,9	91,9
Rural	43,1	40,4	89,0
Région			
Grand Tunis	58,9	51,3	92,3
Nord-Est	40,0	43,2	94,2
Nord-Ouest	48,7	39,1	88,4
Centre-Est	39,6	54,6	91,4
Centre-Ouest	39,3	29,5	85,1
Sud-Est	51,8	58,5	90,7
Sud-Ouest	50,8	58,6	92,4
Niveau d'instruction			
Analphabètes	-	29,3	84,7
Primaire	30,8	45,4	92,8
Collège	43,6	55,6	95,2
Secondaire	61,5	57,5	93,2
Supérieur	68,4	69,7	92,0
Age			
[18-39]	51,9	53,0	92,3
[40-64]	41,7	43,4	89,6

Figure 8 . Pourcentage des femmes ayant une activité associative syndicale selon la région et le niveau d'instruction



- **Activités associative, syndicale et politique**

Quels que soient le milieu, la région, le niveau d'éducation et l'âge, la participation des femmes aux activités associatives, syndicales et politiques est très faible. Globalement, elle est insignifiante et ne dépasse guère les 3%. C'est parmi les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur que le pourcentage est le plus élevé sans atteindre toutefois les 10%.

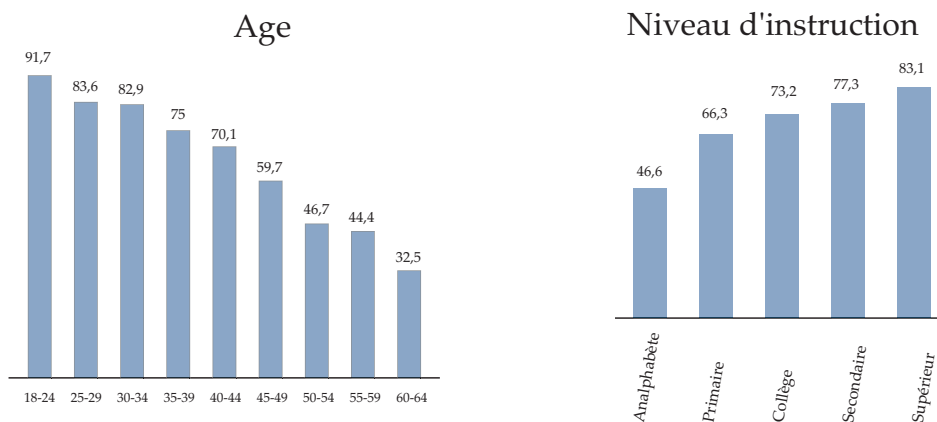
Ces résultats sont à lire en se référant aux questions relatives à la perception des femmes à avoir une vie associative. Ainsi malgré leur perception positive quant à leur droit à avoir une vie associative (plus que 75% déclarent être d'accord), force est de constater que la pratique de ces droits est loin de correspondre à leur perception.

2.2.6 Choix du partenaire

Même s'il ne préjuge pas de l'avenir de la relation dans le couple, le choix du partenaire demeure une question centrale du pouvoir de décisions des femmes. 62.5% des femmes mariées déclarent avoir choisi leur partenaire. Ce pourcentage augmente avec le niveau d'éducation, il passe de 45.7% chez les femmes analphabètes à 81.9% chez celles ayant le niveau supérieur. Il diminue considérablement avec l'âge.

En réponse à la question, votre partenaire essaye-t-il de vous rendre heureuse, les femmes répondent majoritairement par l'affirmative. Les femmes ayant le niveau d'éducation supérieur sont les plus nombreuses.

Figure 9. Répartition des femmes ayant choisi leur partenaire selon l'âge et le niveau d'éducation de la femme (%)



2.2.7 Perceptions et représentations des femmes

Les perceptions et les représentations concernant l'égalité de genre ont été appréhendées à travers une échelle comportant plusieurs variables relatives aux droits des hommes et des femmes, le raisonnement des hommes et des femmes, l'autorité dans la famille, l'obéissance des femmes à leur mari, le droit de la femmes de voir ses ami(e)s, de voyager seule, de sortir seule, d'avoir une vie associative, de gérer ses biens, de refuser des relations sexuelles avec leur mari etc...

Ces perceptions et représentations donnent une idée des relations de genre et éclairent ainsi le contexte de discrimination de genre faisant le lit de la violence à l'encontre des femmes. L'analyse approfondie des réponses à ces variables sera conduite ultérieurement. Cependant, des éléments de ces réponses seront intégrés dans l'analyse des résultats relatifs à la prévalence des différents types de violence déclarée.



Chapitre 3

Prévalence de la violence de genre

Dans le premier paragraphe, nous présentons les données globales sur la violence à l'encontre des femmes et ce quel que soit le lieu dans lequel est exercée la violence et quelle que soit la nature de la violence. Cependant, ce taux global cache de grandes disparités en fonction de la sphère et de la nature de la violence et du profil de la personne ayant exercé la violence. Pour ces raisons, il n'est pas considéré comme un indicateur pertinent pour la planification et l'évaluation des interventions pour combattre la violence de genre. Même si le fondement de la violence de genre est le même, les spécificités de la violence sont importantes à considérer pour la mise en oeuvre de cette stratégie. A titre d'exemple, les actions à entreprendre pour lutter contre la violence exercée par le partenaire intime ne peuvent pas être les mêmes que celles qui viseraient le harcèlement au travail ou bien la violence dans les espaces publics, même si toute ces mesures visent un but commun, à savoir la lutte contre la violence de genre.

En raison de la spécificité de chaque type de violence, nous avons défini des catégories: (i) la violence dans la sphère intime ou exercée par un partenaire intime, (ii) la violence exercée dans la sphère familiale (par le père, le frère ou par un autre membre de la famille), (iii) la violence exercée dans le milieu du travail (également appelé harcèlement), (iv) la violence exercée en milieu scolaire et (v) la violence exercée dans la sphère publique (rue, moyens de transports, cafés...).

3.1 Prévalence de la violence dans la population féminine âgée de 18 à 64 ans

3.1.1 Prévalence globale

La prévalence globale de la violence a été obtenue chez les femmes, quel que soit leur état civil. L'expérience des femmes de la violence a été mesurée, rappelons le, en posant une série de questions sur des actes de violence précis. Si la femme répond par l'affirmative à une question concernant un acte donné, on lui demande si elle a subi cet acte dans les 12 derniers mois et quelle en a été la fréquence. La prévalence globale est définie par l'existence d'au moins une des violences physique, psychologique, sexuelle et économique.

Selon ce critère, 47.6% des femmes âgées de 18 à 64 ans ont déclaré avoir subi au moins une des formes de violence durant leur vie. Il n'existe pas de différence statistiquement significative entre le milieu urbain et le milieu rural. La prévalence globale est plus élevée chez les femmes plus âgées. Cette différence statistiquement significative peut être expliquée par le caractère cumulatif de la prévalence globale, la durée d'exposition étant plus longue chez les femmes plus âgées.

C'est dans la région du Sud Ouest que le taux de prévalence est le plus élevé, atteignant les 72.2% et c'est dans la région du Centre Est qu'il est le plus faible, soit 35.9%. Le niveau d'éducation n'est pas statistiquement associé à la violence alors que le statut professionnel l'est. Les femmes au foyer sont plus exposées que celles qui travaillent.

L'analyse que nous ferons dans le chapitre suivant permettra de mieux cerner les conditions de l'exposition .

Cet indicateur, trop global car il regroupe toutes les violences sans pondération ni en fonction de la forme ni en tenant compte de la nature celles ci, n'est donc pas spécifique. Pour cette raison, il est peu décrit par les enquêtes sur la violence, qui, dans leur grande majorité, ont étudié les violences physique et sexuelle.

Tableau 7. Prévalence globale de la violence

	Durant la vie		Durant les 12 derniers mois	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Prévalence globale de la violence	1807	47,6	1205	32,9
Milieu (NS)				
Urbain	1212	47,1	794	32,0
Rural	595	48,7	411	34,7
Age (p=0,004)				
[18-40]	935	45,6	572	29,1
[41-64]	872	49,9	633	37,3
Région (p=0,000)				
Grand Tunis	469	49,0	305	33,6
Nord-Est	259	48,9	171	33,1
Nord-Ouest	213	47,7	155	35,0
Centre-Est	296	35,9	228	27,8
Centre-Ouest	191	45,6	140	34,1
Sud-Est	210	54,7	111	31,4
Sud-Ouest	169	72,2	96	44,7
Niveau d'instruction (NS)				
Analphabètes	470	49,5	352	37,9
Primaire	592	49,1	431	37,2
Collège	154	44,4	105	31,1
Secondaire	379	47,9	208	27,6
Supérieur	208	41,6	107	22,2
Occupation (p=0,001)				
Travaillent	285	47,0	205	34,8
Au foyer	1369	48,9	934	34,6
Autres	152	38,8	65	17,6

3.1.2 Prévalence de la violence selon le type

La violence physique est la plus fréquente, suivie de très près par la violence psychologique. Viennent ensuite la violence sexuelle et la violence économique. Cette dernière est relativement faible en comparaison avec les deux premières. 31.7 % des femmes âgées de 18 à 64 ans déclarent avoir subi une violence physique durant leur vie et 7.3% déclarent l'avoir subi durant les 12 derniers mois. Au cours des 12 derniers mois, c'est la violence psychologique qui occupe la première place, avec un taux de l'ordre de 16%.

Tableau 8. Prévalence de la violence selon le type
dans la population féminine âgée de 18 à 64 ans

	Durant la vie		Durant les 12 derniers mois	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Violence physique	1203	31,7	273	7,3
Violence psychologique	1094	28,9	587	15,8
Prévalence sexuelle	591	15,7	276	7,4
Violence économique	269	7,1	138	3,8

3.1.3 Prévalence de la violence en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes

La prévalence de la violence physique et psychologique ne varie pas en fonction du milieu alors que la différence est statistiquement significative pour la violence sexuelle (la prévalence est un peu plus élevée en milieu rural) et économique (la prévalence est plus élevée en milieu urbain). Les différences de prévalences de toutes les violences sont statistiquement significatives selon les régions: les femmes de la région du Sud Ouest déclarent des prévalences plus élevées pour toutes les violences. Nous relevons ici un effet éducation: les prévalences de la violence physique et de la violence économique sont statistiquement associées au niveau d'éducation (les femmes analphabètes et celles ayant le niveau d'éducation primaire sont plus exposées). D'autre part l'effet occupation fait valoir que: les femmes au foyer sont plus exposées à la violence physique et sexuelle que celles qui travaillent, alors que ces dernières sont plus exposées à la violence psychologique et économique. Enfin, l'effet âge retrouve que les femmes âgées de 40 ans et plus déclarent des taux de prévalence plus élevés que celui déclaré par les plus jeunes. Cependant, les différences de prévalence ne sont plus significatives pour les 12 derniers mois. Autrement dit, la prévalence de la violence n'est pas un fait de génération, mais les différences observées dans la prévalence durant toute la vie sont liées au cumul des violences vécues durant plusieurs années.

Tableau 9 . Prévalence de la violence en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes

	Physique		Psychologique		Sexuelle		Economique	
Milieu	(NS)		(NS)		(NS)		(p=0,01)	
Urbain	801	31,2	757	29,5	391	15,3	200	7,8
Rural	401	32,8	337	27,7	200	16,5	70	5,8
Région	(p=0,000)		(p=0,000)		(p=0,000)		(p=0,005)	
Grand Tunis	319	33,5	287	30,1	15,2	144	75	7,8
Nord-Est	176	33,1	153	28,9	11,3	60	32	6,0
Nord-Ouest	165	36,7	152	34,0	15,1	67	39	8,8
Centre-Est	171	20,7	179	21,7	13,5	111	59	7,2
Centre-Ouest	134	31,9	84	20,0	18,2	76	21	5,0
Sud-Est	124	32,6	118	31,1	18,9	71	19	5,1
Sud-Ouest	114	48,3	120	52,2	26,2	61	24	10,5
Niveau d'instruction	(p=0,000)		(NS)		NS		(p=0,000)	
Analphabètes	355	37,3	281	29,6	17,1	162	80	8,5
Primaire	422	35,0	373	31,0	16,1	194	108	9,0
Collège	101	29,0	101	29,1	15,1	52	20	5,8
Secondaire	220	27,9	202	25,7	14,7	114	36	4,6
Supérieur	103	20,6	135	27,3	13,3	66	25	4,9
Occupation	(p=0,000)		(p=0,014)		(p=0,001)		(p=0,000)	
Travaillent	184	30,5	196	32,4	91	15,2	61	10,1
Au foyer	939	33,5	806	28,9	464	16,6	202	7,3
Autres	79	20,3	91	23,8	36	9,3	6	1,5
Age (p=0,004)	(p=0,000)		(p=0,000)		(p=0,001)		(p=0,000)	
[18-40]	601	29,3	540	26,5	283	14,0	115	5,6
[41-64]	602	34,4	553	31,7	308	17,7	154	8,9

3.1.4 Espaces et auteurs de la violence

Dans ce cadre, les questions peuvent renvoyer à plusieurs types de violences et d'espaces rapportés par une même femme, c'est à dire que le

calcul est effectué sur le nombre de réponses et non sur le nombre de femmes. De ce fait les résultats présentés plus bas ne représentent pas des prévalences mais des tendances.

La sphère intime (mari, fiancé, ami) constitue le premier lieu dans lequel la femme subit la violence physique. Vient ensuite l'espace familial (père, frère, autre homme de la famille).

Le partenaire intime est l'auteur de la violence physique dans 47.2% des cas, de la violence psychologique dans 68.5 %, de la violence sexuelle dans 78.2% et de la violence économique dans 77.9% des cas.

Les membres de la famille sont, quant à eux, désignés comme auteur dans 43.0% des cas pour les violences physiques, 22.1% des cas pour les violences économiques et 16.7% des cas pour les violences psychologiques.

Les violences exercées en dehors de la sphère intime et du cadre familial sont les violences sexuelles dans 21.3% des cas, la violence psychologique dans 14.8% des cas et enfin la violence physique dans 9.8% des cas.

Dans le milieu familial, ce sont le père et une femme de la famille qui sont les auteurs de la violence physique (21.5% et 15.8% des cas). C'est en premier lieu une femme de la famille qui exerce la violence psychologique (9.2%) et c'est le frère qui est responsable de la violence économique (6.5%). La violence sexuelle est quasi absente, le frère est responsable de 0.1% des violences sexuelles que les femmes ont subies durant toute leur vie.

Ces données sont détaillées dans les tableaux en annexes 2.

Tableau 10. Répartition proportionnelle des cadres dans lesquels sont exercées les violences de genre

Cadre	Violence physique		Violence psychologique		Violence sexuelle		Violence économique	
	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%	Nombre de réponses	%
Partenaire intime	666	47,2	834	68,5	467	78,2%	215	77,9
Famille	606	43,0	204	16,7	3	0,6%	61	22,1
En dehors de l'environnement familial	138	9,8	181	14,8	127	21,3%	-	-

Le harcèlement au travail (qui correspond à tous les types de violence) est déclaré par 6% des femmes qui travaillent ou ayant travaillé dans le passé. Contrairement aux autres types de violence, nous ne relevons pas de différence statistiquement significative selon les caractéristiques socio démographiques des femmes.

Les cercles suivants représentent les cadres dans lesquels s'exerce la violence de genre: la sphère intime occupe une place très importante en comparaison avec la famille, les espaces publics et le lieu de travail.

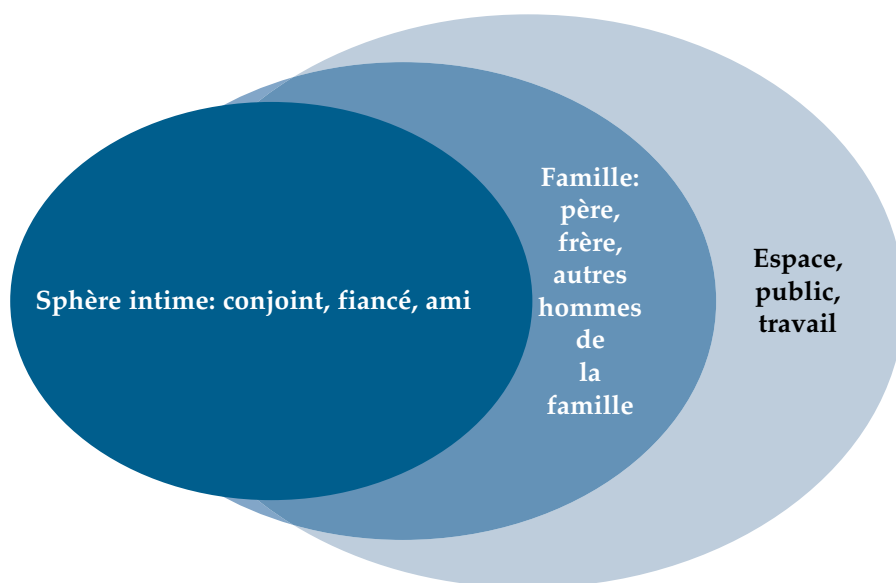


Tableau 11. Taux de prévalence de la violence par type selon le statut matrimonial des femmes

	Psychologique	Physique	Sexuelle
	%	%	%
Femmes mariées	23,6	21,17	14,58
Femmes fiancées	14,2	4,65	0
Femmes divorcées	67,3	59,4	44,8
Toutes les femmes ayant une relation intime	23,4	20,4	13,65
Total population	28,2	31,6	15,2

En fait, il ne s'agit que d'une répartition proportionnelle des cas de violence: sur cent actes de violence physique par exemple, 90.2% ont eu lieu dans l'espace familial. Pour saisir les différences réelles, il faut comparer les taux de prévalence par sphère. Ainsi, le taux de prévalence de la violence physique chez les femmes mariées est comparable à celui de la population féminine dans sa totalité. Les femmes divorcées rapportent des taux de prévalence plus élevés qu'en population générale.

Chapitre 4

Prévalence de la violence de genre dans la sphère intime

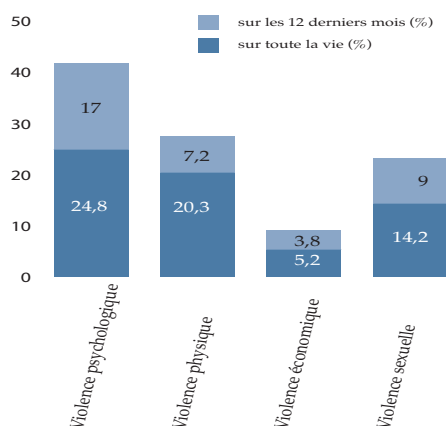
4.1 Prévalence de la violence exercée dans la sphère intime

4.1.1 Prévalence de la violence exercée sur l'ensemble des femmes (quel que soit le type de relation avec le partenaire)

Dans ce paragraphe, nous présentons les données relatives à la prévalence des différentes formes de violence à l'encontre des femmes exercées par un partenaire (mari, fiancé, copain). Dans le second paragraphe, nous détaillerons les violences exercées par le mari, car elles représentent les formes les plus fréquentes des violences.

La violence psychologique domine le tableau suivie par la violence physique. La violence économique est relativement peu fréquente.

Figure 10. Prévalence de la violence exercée dans la sphère intime selon le type et la période



4.1.2 Prévalence de la violence physique

Les estimations de la prévalence de la violence physique ont été obtenues en posant des questions directes, énoncées clairement au sujet de l'expérience de la personne interrogée concernant des actes précis. On a demandé aux femmes si leur partenaire actuel ou un ancien partenaire les avait déjà :

- giflées
- leur avait lancé un objet susceptible de les blesser ;
- bousculées ou secouées, tirées par les cheveux; tordu le bras ;
- frappées avec le poing ou un objet susceptible de les blesser ;
- leur avait donné des coups de pied, les avait traînées ou battues ;
- les a battues avec une ceinture, un bâton ;
- étranglées ou brûlées volontairement, ligotées
- menacées d'une arme, avait utilisé cette arme contre elles.

20.3% des femmes déclarent avoir été victimes de violence physique durant leur vie avec leur partenaire. Pour l'année écoulée, la violence exercée par un partenaire est de 7.2 %.

La comparaison avec des pays ayant utilisé le même protocole, c'est-à-dire une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population à travers un questionnaire détaillant des comportements pouvant être définis comme une violence physique, nous permet de situer les femmes tunisiennes.

La gravité d'un acte de violence physique a été évaluée selon la probabilité de blessures physiques qu'il pouvait entraîner. Gifler, bousculer ou secouer ont été définis comme des actes de violence physique modérés. Frapper à coups de poing, donner des coups de pied, traîner, menacer d'une arme, ou utiliser une arme contre une femme ont été définis comme des actes de violence physique graves ⁽³⁸⁾.

L'acte de violence le plus fréquemment subi par les femmes est «être giflées par le partenaire» : 17.4% des femmes déclarent l'avoir été durant toute la vie et 5.4% au cours de l'année écoulée. L'enquête de l'OMS a trouvé qu'être giflée occupe la première place dans la longue liste des actes de violence physique.

La grande majorité des femmes qui ont été confrontées à des violences physiques exercées par un partenaire ont subi des actes de violence plus d'une fois, parfois fréquemment. Si des femmes ont déjà été confrontées à la violence exercée par un partenaire, il est fort probable qu'à un moment ou à un autre se produise un acte de violence grave.

Les résultats de notre enquête montrent que les actes de violences physiques graves ne sont pas rares : donner des coups de pied (5.9%), frapper avec un bâton/ceinture (5.8%), cogner la tête contre le mur (3.1%), menacer d'une arme (1.9 %).

Tableau 12. Prévalence des actes de violence dans la sphère intime

Actes	Prévalence sur toute la vie	Prévalence sur les 12 derniers mois
	%	%
l'a giflée	17,4	5,4
l'a poussée	15,1	5,4
lui a lancé un objet	9,9	4,1
lui a tordu le bras	7,0	3,0
l'a tiré par les cheveux	8,0	3,5
l'a frappé avec une ceinture ou un bâton	5,8	2,4
lui a donné des coups de pied	5,9	2,3
a cogné sa tête contre le mûr	3,1	1,2
l'a menacé avec une arme blanche	1,9	0,8
l'a étranglée	2,2	0,8
l'a ligotée	1,3	0,8
l'a brûlée	0,4	0,2

4.1.3 Prévalence de la violence psychologique

Les estimations de la prévalence de la violence psychologique ont été obtenues en posant des questions directes, en énonçant clairement les actes suivants :

- **Insulte, mépris et intimidation:** humilier, proférer des paroles blessantes/grossières, cracher dessus.
- **Se moquer de son physique**
- **Menacer:** menacer d'exercer une violence, menacer de la séparer de ses enfants
- **Comportements dominateurs :** empêcher de sortir, empêcher de voir ses amis, la mettre à la porte, limiter ses contacts avec sa famille, priver de ses enfants
- **Infidélité**

24.8% des femmes déclarent avoir été victimes de violence psychologique durant leur vie avec leur partenaire et 17.0% l'ont subie durant les 12 derniers mois. Les insultes, les humiliations sont les plus fréquentes et les comportements dominateurs sont les moins fréquents. Nous retrouvons ainsi la même typologie décrite par l'enquête de l'OMS.

Tableau 13. Prévalence des actes de violence psychologique dans la sphère intime

Actes	Prévalence sur toute la vie	Prévalence sur les 12 derniers mois
	%	%
l'a choquée par des paroles blessantes/grossières	11,3	8,1
l'a empêchée de donner son avis	10,8	7,7
l'a menacé de violence	9,3	5,2
l'a empêchée de sortir	8,8	6
l'a humiliée	8,8	5,4
a dégradé ses biens	7	3,5
l'a ignorée	6,9	4,7
l'a empêchée de voir ses amis	4,9	3,4
l'a mise à la porte	5,7	2,6
lui a craché dessus	4,7	2,5
a limité ses contacts avec sa famille	4,3	2,7
s'est moqué de son physique	4,7	3,2
l'a trompée	2,4	1,2
l'a menacée de la séparer de ses enfants	1,6	0,8
l'a privée de ses enfants	1,1	0,4

En raison de la complexité de la mesure des violences psychologiques de façon pertinente et significative dans tous les milieux, les résultats doivent être considérés comme un point de départ et non comme une mesure exhaustive de toutes les formes de violence psychologique. Une analyse ultérieure permettra cependant d'étudier le lien entre violence psychologique (seule ou ajoutée à la violence physique ou sexuelle) et les répercussions sur la santé.

4.1.4 Prévalence de la violence sexuelle

La prévalence de la violence sexuelle a été mesurée à travers les réponses des femmes enquêtées aux questions concernant les actes suivants :

- obliger à avoir des relations sexuelles
- imposer des pratiques sexuelles qu'elle n'approuve pas
- obliger à avoir des relations sexuelles avec lui après l'avoir battue
- ne plus vouloir avoir des relations sexuelles avec elle
- amener sa (ses) maîtresse(s) à la maison

14.2% des femmes déclarent avoir été victimes de violence sexuelle durant leur vie avec leur partenaire et 9.0% déclarent l'avoir subie durant les 12 derniers mois.

Les actes de violence les plus fréquents sont, tout d'abord, le fait de l'obliger à avoir des relations sexuelles, ensuite, le fait de lui avoir imposée des pratiques sexuelles qu'elle n'approuve pas pour 5.5% des femmes. Les deux derniers actes sont à cheval entre la violence sexuelle et la violence psychologique.

Tableau 14 . Prévalence des actes de violence sexuelle dans la sphère intime

Actes	Prévalence sur toute la vie	Prévalence sur les 12 derniers mois
	%	%
l'a obligée à avoir des relations sexuelles	10,9	7,1
lui a imposée des pratiques sexuelles qu'elle n'approuve pas	5,5	3
l'a obligée à avoir des relations sexuelles après l'avoir battue	3,9	2,4
ne voulait plus avoir des relations sexuelles avec elle	3,7	1,6
amenait des femmes à la maison	0,4	0,1

4.1.5 Prévalence de la violence économique

En comparaison avec les autres types de violence, l'économique est la moins fréquemment déclarée. 5.2% des femmes ayant un partenaire déclarent avoir été victime de violence économique et 3.8 % l'ont été durant

les 12 derniers mois. La violence économique est plus fréquemment exercée chez les femmes qui travaillent, 7.2% d'entre elles ont déclaré l'avoir subi. Les actes les plus fréquents sont la privation et le fait de l'obliger à travailler.

Tableau 15. Prévalence des actes de violence économique dans la sphère intime

Actes	Prévalence sur toute la vie	Prévalence sur les 12 derniers mois
	%	%
l'a privée de ses besoins alimentaires et vestimentaires	3,0	2,3
ne dépense pas pour le foyer et les enfants	2,6	2,0
l'a forcée à travailler	1,8	1,3
L'a obligée à lui donner son argent	1,0	0,8
l'a empêchée de dépenser son argent comme elle veut	0,9	0,7
lui a pris son argent	0,9	0,4
lui a pris ses bijoux	1,4	0,5
a vendu ses biens	1,1	0,5

4.1.6 Prévalence de la violence en fonction de l'état civil

Pour toutes les formes de violence, les femmes divorcées déclarent les taux de prévalence les plus élevés. En revanche, les femmes non mariées mais qui ont un fiancé/un ami, enregistrent les taux les plus faibles, excepté pour la violence psychologique.

Le pourcentage de femmes ayant déjà subi une violence physique par un partenaire allait de 5.6% chez les célibataires (ayant un fiancé ou un ami qu'elles considèrent comme étant le partenaire intime) à 59.4% chez les divorcées. Chez les femmes mariées, ce pourcentage est de l'ordre de 21.6%. La prévalence de la violence physique déclarée par les femmes divorcées est 1.8 fois supérieure à la prévalence moyenne et 2.5 fois supérieure à celle déclarée par les femmes mariées.

**Tableau 16 . Prévalence de la violence
selon l'état civil dans la sphère intime (%)**

Etat civil	Violence physique	Violence Psychologique	Violence sexuelle	Violence économique	
				ne travaillent pas/n'ont pas de ressources	travaillent/ ont des ressources
Mariées	21,6	24,9	15,2	4,2	8,4
Célibataires ayant un fiancée/ un ami	5,6	24,0	0,8	-	3,1
Veuves	15,7	21,4	11,1	4,5	8,9
Divorcées	59,4	67,3	44,8	39,6	43,8

La faible prévalence observée chez les célibataires peut s'expliquer par le fait que le couple est en train de se construire et n'a pas été confronté à des situations génératrices de violence. Inversement, les femmes séparées ou divorcées faisaient état d'une plus grande violence de la part du partenaire au cours de leur vie que les femmes toujours mariées. Confrontées à des violences répétées et multiples, les femmes finissent par ne plus supporter leurs conditions et par divorcer. En effet, la prévalence de la violence rapportée par les femmes divorcées durant les 12 derniers mois est beaucoup plus faible par comparaisons aux autres groupes.

4.1.7 Circonstances avancées par les femmes quant aux motifs de la violence de leur partenaire

Chez les célibataires déclarant avoir un partenaire, c'est la jalousie qui domine les raisons avancées avec un taux de 67.3 % alors que les femmes mariées et celles ayant un faible niveau d'éducation avancent trois circonstances à savoir: la divergence d'opinions, ensuite les difficultés économiques et enfin l'absence de raisons.

Ces trois raisons sont avancées par les femmes des régions du Grand Tunis, du Nord Ouest et du Sud Est.

Les femmes ayant le niveau d'éducation supérieur, avancent, quant à elles, la jalousie et l'absence de raison (22%).

Le pourcentage de femmes qui déclarent que leur partenaire devient

violent quand il boit de l'alcool est de l'ordre de 10%, excepté pour la région du Sud Est, où il est de l'ordre de 6% et au Centre Est où il atteint les 15%.

Les problèmes avec la famille sont un autre motif de violence. Il représente 16% pour les femmes ayant un niveau d'éducation secondaire. Il est de l'ordre de 10% dans la plupart des régions, excepté dans la région de Tunis et dans le Sud Est où il est de 7.8%.

Tableau 17. Circonstances de la violence du partenaire avancées par les femmes selon des caractéristiques sociodémographiques

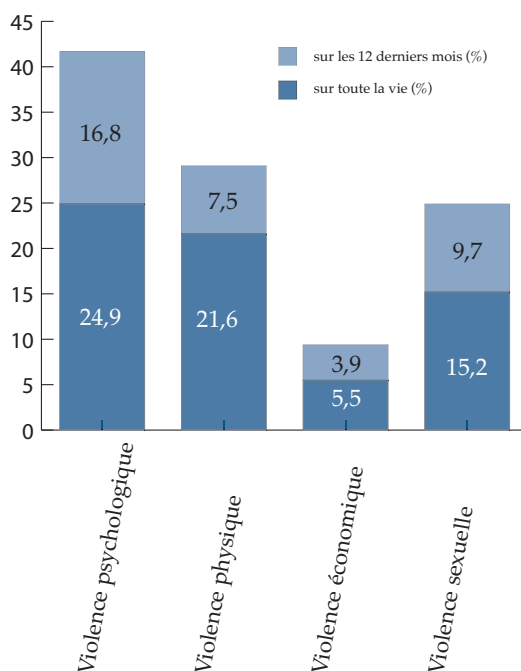
	Sans raison	Effet de l'alcool	Difficultés économiques	Problème au travail	Chômage	Problème avec famille	Jalousie	Refus relation sexuelle	Divergence de points de vue
Situation matrimoniale									
Célibataire	6,30	7,40	0,00	6,50	6,80	7,00	67,30	0,00	27,90
Mariée	22,60	11,60	23,40	7,00	7,40	10,50	3,90	6,60	22,50
Fiancée	4,30	2,30	0,00	2,30	0,00	0,00	34,40	0,00	26,30
Niveau d'instruction									
Analphabète	20,30	11,80	24,30	3,20	10,80	11,60	2,60	9,80	28,90
Primaire	24,40	11,70	23,70	8,70	7,60	7,20	5,30	4,90	20,30
Collège	14,80	9,80	20,60	3,90	4,20	7,60	13,40	10,80	23,70
Secondaire	22,10	10,40	19,50	11,20	2,10	16,60	6,90	1,50	15,00
Supérieur	21,90	9,80	10,30	10,10	0,00	7,50	22,00	1,00	21,00
Région									
Grand Tunis	24,90	10,80	21,80	10,10	3,70	7,60	9,70	4,00	14,20
Nord-Est	29,30	10,70	14,10	1,20	0,00	10,80	1,30	7,10	27,20
Nord-Ouest	19,00	10,20	27,90	6,80	8,20	11,70	6,40	2,80	25,60
Centre-Est	10,30	15,50	29,00	6,00	16,90	11,80	5,50	10,30	26,20
Centre-Ouest	21,60	8,60	16,30	3,10	7,20	11,30	3,30	10,20	32,60
Sud-Est	29,60	5,90	28,10	6,40	13,80	10,40	5,10	7,50	34,70
Sud-Ouest	24,90	10,80	21,80	10,10	3,70	7,60	9,70	4,00	14,20
Milieu									
Urbain	24,60	13,70	23,50	7,30	7,30	7,00	7,20	5,50	20,70
Rural	16,70	6,90	20,40	6,30	7,00	16,20	3,70	7,80	26,40

4.2 Prévalence de la violence conjugale

4.2.1 Prévalence de la violence conjugale selon le type et la période

La violence psychologique et la violence physique dominent le tableau: à peu près une femme sur cinq a connu au moins une fois dans sa vie la violence physique et une sur six a fait état d'une violence sexuelle. La violence économique et, quant à elle, relativement peu fréquente.

Figure 11. Prévalence de la violence conjugale selon le type et la période



En Tunisie, comme dans tous les autres pays, il existe des variations selon le milieu, la région, le niveau d'éducation et le statut professionnel des femmes. Les variations importantes observées indiquent que cette violence n'est pas inévitable et qu'elle peut être jugulée.

4.2.2 Prévalence de la violence conjugale selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes

L'analyse des prévalences des différentes formes de violences conjugales en fonction des caractéristiques socio démographiques des femmes montre que la prévalence de la violence physique est associée au niveau d'éducation, à l'âge et à la région.

Les taux de prévalence de la violence physique, psychologique et sexuelle sont plus élevés chez les femmes moins éduquées. L'étude de l'OMS a permis de constater qu'un niveau d'études élevé était associé à une diminution de la prévalence. Cependant, dans certaines situations, l'effet protecteur de l'éducation ne semble opérer que si la femme a poursuivi ses études au-delà de la scolarité secondaire. Des recherches antérieures montrent que le niveau d'études des femmes a un effet protecteur même si l'on tient compte du revenu et de l'âge (7.32).

En fait, le niveau d'éducation des femmes est corrélé à d'autres facteurs « protecteurs » comme le choix du partenaire, le niveau d'éducation de celui-ci, l'autonomie et le contrôle des ressources. De ce point de vue, pour tous les indicateurs définis dans le chapitre égalité de genre, comme le choix du mari, l'accès aux ressources, la possession de moyens de communication etc..., les femmes ayant un niveau d'éducation supérieur sont bien plus avantagées que les moins éduquées.

Concernant la violence physique les différences les plus marquées sont observées entre les régions. Ce sont les femmes du Sud Ouest qui enregistrent le taux le plus élevé et celles du Sud Est le taux le plus faible avec respectivement 32.8% et 12.9%. Les femmes résidant dans la région de Tunis et dans le Centre Ouest déclarent, elles aussi, des taux élevés avec respectivement 28% et 26.7%.

Nous n'avons relevé des différences statistiquement significatives selon le milieu que pour la violence sexuelle et physique. Ainsi pour le taux de prévalence de violence sexuelle les femmes rurales sont plus exposées que les urbaines (18% vs 14%), de même pour la violence physique où nous retrouvons les taux suivants: 24.3 vs 20.2%. Ces résultats vont dans le sens de la littérature internationale à titre d'exemple : au Brésil, le taux de prévalence de violence physique ou sexuelle est de 33,8% en milieu rural contre 27.2% en milieu urbain et au Bangladesh, il est de 41.7 % contre 39.7%. Les femmes rurales cumulent les facteurs de risque (faible niveau d'éducation du mari, faible niveau socioéconomique, environnement tolérant etc).

Le taux de prévalence des différents types de violence augmente avec l'âge, sauf pour la violence sexuelle (les différences ne sont pas statistiquement significatives). Les femmes plus jeunes jouissent d'un statut social plus affirmé que les femmes âgées et peuvent par là même être moins vulnérables. La probabilité pour se marier avec un homme ayant un faible niveau d'éducation, est plus élevée pour les femmes âgées. Dans certaines études, la fréquence de la violence est corrélée à la durée du mariage. Elle augmente avec la durée du mariage et se stabilise à partir de dix ans.

Dans l'enquête multicentrique de l'OMS, les femmes les plus jeunes, en particulier les femmes âgées de 15 à 19 ans, avaient été exposées à un risque plus élevé de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire. Cette différence peut être expliquée par le fait que dans ces pays les femmes jeunes sont plus fréquemment dans une relation de concubinage, les exposant aux violences physiques. Ce type de relation est très peu revendiqué par les femmes tunisiennes enquêtées.

Tableau 18. Prévalence de la violence selon le type et les facteurs sociodémographiques (%)

	Violence physique	Violence Psychologique	Violence sexuelle	Violence économique	
				femmes mariées qui ne travaillent pas et sans ressources	femmes mariées ayant des ressources
Milieu	(p=0,10)	(p=0,274)	(p=0,007)	(p=0,238)	(p=0,317)
Urbain	20,2	24,5	14,0	4,5	8,8
Rural	24,3	25,7	17,8	3,8	7,3
Région	(p=0,000)	(p=0,000)	p=0,001	p=0,266	p=0,309
Grand Tunis	28	29,3	13,6	5,5	8,5
Nord-Est	14,8	24,5	12,9	2,6	8,1
Nord-Ouest	23,7	29,3	13,9	5,2	11,0
Centre-Est	16,9	16,6	14,1	4,6	6,9
Centre-Ouest	26,7	17,0	20,8	2,5	7,0
Sud-Est	12,9	22,7	15,4	2,9	3,5
Sud-Ouest	32,8	54,3	25,8	7,2	17,6

Niveau d'instruction	p=0,000	p=0,001	p=0,022	p=0,131	p=0,000
Analphabètes	28,7	28,4	17,7	5,4	17,0
Primaire	24,0	26,6	15,7	4,3	10,8
Collège	13,5	22,1	14,3	1,7	4,0
Secondaire	15,0	20,6	13,6	2,9	4,4
Supérieur	8,5	16,3	8,6	0,0	8,7
Occupation	p=0,702	p=0,714	p=0,413		
travaille	20,8	25,3	13,1		
au foyer	21,8	24,9	15,7		
autres	16,1	18,8	12,5		
Age	p=0,001	p=0,001	p=0,135	p=0,211	p=0,027
[18-40]	18,7	21,7	14,0	3,6	6,5
[41-64]	23,8	27,3	16,2	4,6	10,3

4.2.3 Prévalence de la violence dans la sphère intime selon les caractéristiques sociodémographiques du partenaire

Parmi les caractéristiques sociodémographiques du partenaire, l'âge, le statut professionnel, et le niveau d'éducation sont associés aux différents types de violence. Cependant, les associations statistiquement significatives ne vont pas dans le même sens pour toutes les violences.

La prévalence de la violence physique et psychologique augmente avec l'âge du partenaire: passant pour la première de 17.7% pour la tranche d'âge 25-39 ans à 24.3% pour la tranche d'âge 60 ans et plus et de 19.2% à 28.5% pour la violence psychologique. Cependant, durant les 12 derniers mois, la différence n'est statistiquement significative que pour la violence psychologique dont la prévalence la plus élevée est observée dans la tranche d'âge 40 -59 ans.

Toutes les formes de violence sont associées au niveau d'éducation du partenaire. La prévalence de la violence diminue quand le niveau d'éducation du partenaire augmente. La prévalence de la violence physique passe de 29.7% pour le partenaire analphabète à 6.4% pour celui ayant le niveau supérieur.

La prévalence de la violence physique et psychologique est plus élevée parmi les partenaires à la recherche d'un emploi, elle atteint 33.9% pour la

violence physique et 46.8% pour la violence psychologique contre respectivement 20.3% et 23.7% pour les partenaires qui travaillent.

Tableau 19. Prévalence de la violence selon les caractéristiques du partenaire

Prévalence de la violence (%)					
	Violence Physique	Violence Sexuelle	Violence Psychologique	Violence Economique (femme sans ressources)	Violence Economique (femme qui travaillent)
Age du mari	S	NS	S	NS	NS
23-39	17,7	14,5	19,2	3,2	7,3
40-59	22,1	15,1	25,7	4,2	8,3
60 et plus	24,3	16,9	28,5	4,6	10,8
Niveau d'instruction	S	S	S	S	S
analphabète	29,7	19,4	28,7	6,8	19,2
primaire	23,0	14,3	25,4	3,9	9,3
collège	23,1	21,7	33,2	2,4	9,2
secondaire	18,3	13,4	22,1	2,2	6,6
supérieur	6,4	9,1	13,2	2,2	3,2
Occupation mari	S	NS	S	S	S
travail	20,3	15,1	23,7	4,0	7,6
retraite	22,1	14,0	25,6	2,5	10,2
à la recherche d'un emploi	33,9	17,7	46,8	9,1	23,5

Chapitre 5

Conséquences de la violence et réaction des femmes à la violence

5.1 Conséquences de la violence

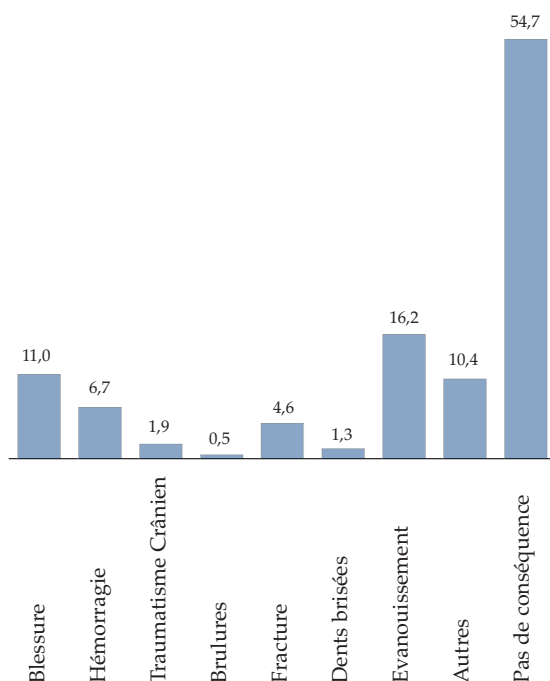
45% des femmes ayant subi une violence déclarent rapporter des conséquences aux niveaux : physiques, psychologiques et sociales.

Au plan physique, 16.2% des femmes violentées déclarent avoir perdu connaissance, 4.6% ont eu des fractures, et cela suite à un acte de violence perpétré par un partenaire. Le taux élevé de perte de connaissance rejoint celui retrouvé dans l'enquête de l'OMS.

Au plan psychologique, la violence a engendré des difficultés de concentration dans 27% des cas.

Au plan social, 56.4% des femmes victimes de violence ont déclaré que la violence a influencé leur vie quotidienne. Parmi celles qui travaillent, 2% des cas, déclarent avoir abandonné le travail.

Figure 11. Conséquences de la violence



5.2 Réactions des femmes à la violence du partenaire

Parmi les femmes ayant déclaré avoir subi la violence, 40.9% déclarent avoir quitté le domicile suite à la violence et 17.8% ont porté plainte. Quand elles quittent la maison, elles vont en premier lieu chez leurs parents (87.7%). Dans 4.6% des cas, elles vont chez les parents du conjoint.

Les raisons qui les ont amenées à quitter leur domicile sont dominées par le fait qu'elles ne supportent plus la violence avec 42% des réponses. 15% des réponses rapportent qu'elles ont été chassées de chez elles. Les menaces, y compris de mort, représentent 7% des réponses. 6.7% des réponses correspondent au fait que la femme quitte le domicile à cause des enfants.

Tableau 20. Les raisons qui ont poussé la femme à quitter son domicile

Raisons	%
La famille et les amis l'ont encouragée	2,9
Ne supporte plus la violence	42,0
Elle a peur qu'il ne la tue	4,4
Il l'a menacée	3,7
Il violente les enfants	3,6
Les enfants ne supportent plus la violence	2,1
Il l'a renvoyée de la maison	15,2
Autres raisons	23,9

42.1% des femmes qui ont été maltraitées par leur partenaire n'avaient jamais parlé à personne de ces actes avant l'entretien. Quand elles se confient, c'est généralement au cercle familial ou aux amis.

Tableau 21. Personnes aux quelles les femmes se confient ou demandent de l'aide

	Se confier (%)	demande de l'aide (%)
Ne se confie pas Ne demande pas de l'aide	42,1	65,4
Les amis	6,9	1,8
Les parents	26,2	16,8
Les frères et soeurs	20,0	13,0
Les tantes et les oncles	2,0	2,2
Les enfants	6,7	2,5
Les voisins	6,9	2,7
L'assistante sociale	5,7	0,9

La réponse concernant les raisons pour lesquelles les femmes enquêtées victimes de violence n'en parlent pas, ne se confient pas et ne portent pas plainte, révèle à quel point les femmes ont normalisé la violence. En effet,

55% d'entre d'elles déclarent que la violence est un fait ordinaire qui ne mérite pas qu'on en parle. La peur d'aggraver sa situation vient en deuxième position. La honte d'en parler ne représente que 7.7% des réponses. Nous retrouvons les mêmes raisons que l'enquête menée par l'OMS.

Tableau 22. Fréquence des raisons avancées par les femmes pour ne pas demander de l'aide et ne pas porter plainte

	Raisons pour ne pas parler %	Raisons pour ne pas demander de l'aide %	Raison pour ne pas porter plainte %
Elle a peur d'aggraver la violence	9,4	6,8	6,4
La violence est ordinaire et ne mérite pas	55,2	55,6	54,8
Elle a honte	7,7	6,4	5,5
Elle a peur qu'on ne la croit pas	2,4	2,2	1,6
Elle connaît des femmes qui n'ont pas été aidées	***	0,4	0,4
Elle a peur de divorcer	1,6	1,3	2,1
Elle a peur qu'il ne lui prenne les enfants	1,5	1,5	2,7
Elle a peur d'entacher la réputation de la famille	12,3	11,4	13,8
Ne sait pas	10,8	12,0	10,1

Les femmes semblent être résignées car elles n'attendent de l'aide de personne dans 73% des cas. Le seul recours qui leur semble la seule alternative possible demeure la famille. Les ONG ne sont citées que par 5.4% des femmes. La police et les structures de santé sont très peu identifiées par les femmes, soient respectivement 3.6% et 2.3% des cas.

Le faible recours aux services officiels témoigne également en partie de l'offre limitée de services dans de nombreuses régions. Toutefois, même dans les pays relativement bien équipés pour prendre en charge les femmes victimes de violence, des obstacles comme la peur, la crainte de la stigmatisation ou la crainte de perdre la garde de leurs enfants empêchent de nombreuses femmes de rechercher de l'aide ⁽¹¹⁾.

Conclusion

Les réformes entreprises depuis l'indépendance à nos jours confèrent aux Tunisiennes un statut souvent qualifié «d'exemplaire» en comparaison avec celui des autres femmes de la région. La promulgation du Code du Statut Personnel dès le 13 août 1956 a ouvert une nouvelle page dans leur histoire et, depuis lors, de nombreuses mesures complémentaires sont venues s'ajouter au dispositif législatif. Les mécanismes étatiques et la contribution du mouvement féministe ont renforcé leurs acquis.

Tout récemment, la Tunisie a enregistré une évolution notable dans son approche de la violence à l'encontre des femmes et les dernières années ont été marquées par un engagement politique sans équivoque pour se saisir de ce problème désormais considéré comme une atteinte aux droits humains. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration d'une stratégie globale intégrant l'ensemble du cycle de vie.

De ce point de vue, l'enquête nationale, menée dans le cadre du projet de coopération « Equité de genre et prévention de la violence à l'encontre des femmes », financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et conduite par l'ONFP, a généré des informations pertinentes pour analyser la violence de genre dans le contexte intime, familial et public.

La procédure de l'enquête, la méthode d'échantillonnage, la taille de l'échantillon, le très faible pourcentage des non répondants, la méthode de recueil des données et la richesse des questionnaires ont permis de disposer d'une masse importante d'indicateurs précis et représentatifs de la population tunisienne par région et par milieu. En effet, cette enquête auprès des ménages a porté sur un échantillon tiré selon un sondage approprié permettant une très bonne représentativité et une meilleure précision pour les sept régions (District de Tunis, Nord Est, Nord Ouest, Centre Est, Centre Ouest, Sud Est, Sud Ouest).

Dans l'ensemble, l'enquête a été bien acceptée par les femmes. Selon les enquêtrices et l'équipe de supervisions, les femmes étaient disposées non seulement à répondre aux questionnaires, mais aussi disposées à parler de leurs vécus de la violence. Ce qui était remarquable, c'est le fait que ces femmes n'expriment ni de demandes ni d'attentes. Ce résultat soulève la question de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des services de prévention et de prise en charge de la violence de genre et de sensibilisation pour ne plus accepter la violence.

Le fait que les femmes acceptent de répondre à des questions aussi intimes témoigne de l'expérience de l'ONFP dans le domaine des enquêtes auprès des femmes, de l'approche adoptée et de la préparation des enquêtrices. Il témoigne aussi du fait que la violence existe et en parler n'est pas un sujet tabou. Cependant, comme dans toutes les enquêtes par questionnaire, les réponses sont déclaratives et le déclaré peut être influencé par les caractéristiques individuelles (âge, éducation) et environnementales (région, milieu).

Dans la plupart des enquêtes sur la violence à l'encontre des femmes, les taux de prévalence de la violence obtenus par questionnaire sous-estiment la prévalence réelle.

L'enquête a généré des données sur la violence auprès de 3873 femmes âgées de 18 ans à 64 ans réparties sur l'ensemble du territoire tunisien, les informations sont recueillies auprès des personnes enquêtées à travers l'administration d'un questionnaire à domicile. Cette approche permet d'éviter les biais engendrés par les enquêtes menées dans les structures sanitaires et dans les institutions auxquelles recourent les femmes.

Au plan des résultats, cette enquête a permis de mesurer l'ampleur de la violence de genre dans notre pays et d'analyser ses déterminants. Désormais, la Tunisie connaît bien mieux l'ampleur et les multiples visages de la violence à l'encontre des femmes. L'enquête nationale a restitué une connaissance de premier plan: elle répond à un des enjeux majeurs des enquêtes sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, à savoir l'adoption de définitions opérationnelles, permettant ainsi l'estimation et la classification de la violence et la comparaison au niveau national et international. Elle a également permis de saisir les déterminants et les conséquences de la violence ainsi que le recours aux structures étatiques et aux ONG.

En termes de prévalence globale, 47.6% des femmes âgées de 18 à 64 ans déclarent avoir subi au moins une des multiples formes de violence pendant toute leur vie et 32.9% durant les 12 derniers mois. En raison de son manque de spécificité, cet indicateur est peu utilisé par les enquêtes

sur la violence de genre, qui, dans leur grande majorité, ont privilégié les violences physique et sexuelle.

Les violences physique et psychologique sont les plus fréquentes : la prévalence de la première est estimée à 31.7% durant toute la vie et à 7.3% durant les 12 derniers mois. La prévalence de la violence psychologique est, quant à elle, estimée respectivement à 29.9% et 15.8%.

La prévalence de la violence sexuelle est estimée à 15.7% et 7.4% respectivement. La violence économique est la moins fréquente, elle est estimée à 7.1% et 3.8% respectivement.

La prévalence de toutes les formes de violence est généralement associée significativement au niveau d'éducation des femmes, les moins éduquées sont les plus vulnérables, à l'âge pour la prévalence durant toute la vie et à la région.

En termes de répartition des cadres dans lesquels la violence est exercée, le cadre familial en général et la sphère intime en particulier occupent une place importante en comparaison avec les espaces publics et le lieu de travail.

Le taux de prévalence de la violence physique chez les femmes mariées est comparable à celui de la population féminine dans sa totalité. Seules les femmes divorcées ont déclaré un taux de violence plus élevé que l'ensemble de la population féminine.

En raison de la complexité de la mesure des violences psychologiques de façon pertinente et significative dans tous les milieux, les résultats doivent être considérés comme un point de départ et non comme une mesure exhaustive de toutes les formes de violence psychologique. Une analyse ultérieure permettra d'étudier le lien entre violence psychologique (seule ou ajoutée à la violence physique ou sexuelle) et les répercussions sur la santé.

Les circonstances les plus fréquemment présentées par les femmes comme étant à l'origine de la violence du partenaire sont les difficultés économiques et leur divergence d'opinion avec leur partenaire pour les femmes les moins éduquées et la jalousie pour les célibataires. L'absence de raison est déclarée par toutes les femmes.

Si la majorité des femmes déclare que les violences qu'elles subissent n'ont pas de conséquences sur leur santé physique, 56.4% d'entre elles ont déclaré qu'elles ont influencé leur vie quotidienne.

La réponse concernant les raisons pour lesquelles les femmes enquêtées victimes de violence n'en parlent pas, ne se confient pas et ne portent pas plainte, révèle à quel point les femmes ont normalisé la violence. En effet,

55% d'entre elles déclarent que la violence est un fait ordinaire qui ne mérite pas qu'on en parle. La peur d'aggraver sa situation et la honte d'en parler ont été avancées, mais beaucoup moins fréquemment.

Le faible recours aux services officiels témoigne également en partie de l'offre limitée de services et de la méconnaissance des services existant.

Le véritable enjeu est maintenant, grâce à cette connaissance, de mettre en oeuvre la stratégie élaborée et de développer des plans d'action actualisés et pertinents. Ils devront prendre appui sur l'expérience acquise, notamment au cours de ces trois dernières années, depuis qu'a été mis en place le projet équité de genre et prévention de la violence à l'encontre des femmes dans ses diverses composantes, formation, prise en charge et plaidoyer.

L'éradication de la violence à l'encontre des femmes n'a d'autre choix que de s'attaquer aux racines du mal. Elle ne peut triompher sans remettre en cause la répartition des droits, des devoirs et des pouvoirs entre hommes et femmes, en touchant au coeur de la perception de leurs identités respectives et sans combattre les stéréotypes qui marquent la société.

C'est pourquoi elle est un enjeu sociétal.

Références

1. Association Tunisienne des Femmes Démocrates (1993), « Les violences à l'égard des femmes » Séminaire international de Tunis.
2. Belhadj A, Bagbag F. (2008), « Equité de genre et prévention de la violence à l'encontre des femmes », Recherche/action initiée par l'ONFPàDouar Hicher – Tunis.
3. Belhadj A, Khiari G, Hachmi Z. et al. (1998), « Les femmes agressées. Enquête dans les services des urgences de l'Hôpital Charles Nicole », Journal Tunisien de Psychiatrie, vol 1(1).
4. Ben Zineb S, Douki S. (2004), « Violences liées au sexe en Tunisie: état des lieux ; proposition de dépistage et de la prise en charge de la violence liée au sexe dans les services de santé reproductive », Unité de Recherche de Santé Mentale des Femmes, CHU Razi. La Manouba.
5. Bouasker A. (2003) « Violence conjugale : Etude épidémiologique, à propos de 424 femmes consultant dans des centres de soins primaires », Thèse, Faculté de médecine de Tunis.
6. Campbell JC. (2002), "Health consequences of intimate partner violence". Lancet, 359:1331–1336
7. Campbell J, Garcia-Moreno C, Sharps P. (2004), "Abused during pregnancy in industrialized and developing countries", Violence Against Women, 10:770-789.
8. Campbell J et al. (2002), "Intimate partner violence and physical health consequences", Archives of Internal Medicine, 162:1157–1163.
9. Declaration on the elimination of violence against women. New York, NY, United Nations, 1993 (United Nations General Assembly resolution, document A/RES/48/104)
10. Dobash RE, Dobash RD. The myth of sexual symmetry in marital violence. Social Problems, 1992, 39:71–91.

11. Dutton MA. (1996), "Battered women's strategic response to violence: the role of context", Edelson JL, Eiskovits ZC, eds. *Future interventions with battered women and their families*. Londres, Sage Publications, 1996.

12. Etudes approfondies de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, Secrétaire Général de l'ONU, 2006.

13. Ellsberg M et al. (2001), "Researching domestic violence against women: methodological and ethical considerations", *Studies in Family Planning*, 32:1-16.

14. Gazmararian JA et al. (1995), "The relationship between pregnancy intendedness and physical violence in mothers of newborns", *The PRAMS Working Group, Obstetrics and Gynecology*, 85:1031-1038.

15. Golding J. (1996), "Sexual assault history and women's reproductive and sexual health", *Psychology of Women Quarterly*, 20:101-121.

16. Hassan F et al. (2004), "Physical intimate partner violence in Chile, Egypt, India and the Philippines", *Injury Control and Safety Promotion*, 11:111-116.

17. Heise L. (1999), "Violence against women: global organizing for change", Edleson JL, Eisikovits ZC, eds. *Future interventions with battered women and their families*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, 7-33.

18. Heise L, Ellsberg M, Gottemoeller M. (1999), "Ending violence against women", Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press.

19. International Conference on Population and Development (ICPD), Cairo, Egypt, 5-13 September 1994. New York, NY, United Nations, 1994 (document A/CONF.171/13).

20. Joachim J.(2000), "Shaping the human rights agenda: the case of violence against women", Meyer MK, Prugl E, eds. *Gender politics in global governance*. Lanham, MD, Rowman and Littlefield Publishers Inc, 142-160.

21. Jones A et al. (1999), "Annual and lifetime prevalence of partner abuse in a sample of female HMO enrollees", *Women's Health Issues*, 9:295-305.

22. Kishor S, Johnson K. (2004), "Domestic violence in nine developing countries: a comparative study", Calverton, MD, MACRO International.

23. Koss MP. (1993), "Detecting the scope of rape: a review of prevalence research methods", *Journal of Interpersonal Violence*, 8:198-222.

24. Krug EG et al. (2002), "World report on violence and health", Geneva, World Health Organization.

25. Madani k. (2005), « Etude sur Violences liées au sexe en Tunisie: état des lieux sur les aspects juridiques et la prise en charge actuelle des femmes victimes de violence en Tunisie », Rapport de l'étude.

26. Mahfoudh D. (2009), « Équité de genre et prévention de la violence à l'égard des femmes », Rapport d'évaluation de la phase A du projet de coopération ONFP / AECID, Tunis.

27. Mayhew S, Watts C. (2002), "Global rhetoric and individual realities: linking violence against women and reproductive health", Lee K, Buse K, Fustukian S, eds. *Health policy in a globalising world*. Cambridge, Cambridge University Press, 159–180.

28. Mémoires de fin d'études, soutenus dans le cadre de la formation «Expert universitaire en santé sexuelle et reproductive et violence de genre». Formation organisée par l'ONFP et la coopération espagnole Tunisie, (2009).

29. Measuring violence against women cross-culturally: notes from a meeting, Takoma Park, MD, Health and Development Policy Project, 1995.

30. Murphy CC et al. (2001), "Abuse: a risk factor for low birth weight? A systematic review and meta-analysis", *Canadian Medical Association Journal*, 164:1567–1572.

31. OFA. (2010), « La violence à l'encontre de la femme : entre l'emprise du réel et la consécration des valeurs humaines », Tunis.

32. Rose L, Campbell J, Kub J. (2000), "The role of social support and family relationships in women's responses to battering", *Health Care for Women International*, 21:27-29.

33. Straus MA. (1979), "Measuring interfamily conflict and violence: the Conflict Tactics Scale (CTS)", *Journal of Marriage and the Family*, 41:75–88.

34. Straus MA et al. (1996), "The revised Conflict Tactics Scale (CTS2)", *Journal of Family Issues*, 17:283–316.

35. The Fourth World Conference on Women, Beijing, China, 4–15 September 1995. New York, NY, United Nations, 1995 (document A/CONF.177/20).

36. Tjaden P, Thoennes N. (2000), "Extent, nature and consequences of intimate partner violence: findings", *National Violence Against Women Survey*. Washington, DC, National Institute of Justice, Centers for Disease Control and Prevention.

37. Vienna Declaration and Programme of Action. Adopted by the World Conference on Human Rights, Vienna, 14–25 June 1993. New York, NY, United Nations, 1993 (document A/CONF.157/23).

38. Violence against women: WHO Consultation, Geneva, 5-7 February 1996. Geneva, World Health Organization, 1996 (document FRH/WHO/96.27, available at: <http://whqlibdoc.who.int/hq/1996/FRH-WHO-96.27.pdf>, accessed 18 March 2005).

39. WHO Multi-country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: study protocol. Geneva, World Health Organization, 2004.

40. العنف الأسري في الأراضي الفلسطينية "دراسة تحليلية" دراسة تحليلية
معهد دراسات المرأة/جامعة بيرزيت الجهاز المركزي للإحصاء الفلسطيني، رام الله-فلسطين، 2006 (131 صفحة)

41. ألام النساء و أحزانهم: العنف الزوجي في لبنان، دراسة ميدانية. فهيمة شرف الدين التجمع النسائي الديمقراطي اللبناني. دار الفرابي بيروت لبنان، 2008 (167 صفحة) (الطبعة الأولى 2008)

42. العنف الموجه ضد النساء في اليمن تحليل اجتماعي في ضوء نظرية النوع الاجتماعي عادل مجاهد الشرجبي المجلس الأعلى لشؤون المرأة، اللجنة الوطنية للمرأة، دار الكتب، صنعاء، 2003 (56 صفحة) (الطبعة الأولى 2003)

43. العنف الأسري في الأردن، المعرفة، الاتجاهات و الواقع المجلس الوطني لشؤون المرأة /المركز المتعاون مع منظمة الصحة العالمية الأردن 2005. عدد الصفحات 164

44. دراسة ميدانية حول العنف الواقع على المرأة في الجمهورية العربية السورية 2005. المكتب المركزي للإحصاء، الهيئة السورية لشؤون المرأة و الاتحاد العام النسائي بالتعاون مع صندوق الأمم المتحدة الإنمائي للمرأة - اليونيفيم دمشق 2005.

45. واقع العنف ضد المرأة في الأردن، المجلس الوطني لشؤون الأسرة، بالتعاون مع الوكالة الأمريكية للتنمية الدولية (59 صفحة) الأردن 2008.

46. التمييز و العنف ضد المرأة دراسة 240 حالة من النساء اللواتي عانين من العنف و التمييز رغداء الأحمد و نجوى قصاب حسن الاتحاد العام النسائي، المكتب التنفيذي سوريا 2007 (لم ينشر).

47. العنف الزوجي في المغرب دراسة سوسيولوجية لطيفة جوهير الجمعية المغربية لمناهضة العنف ضد النساء مركز الاستماع و الإرشاد القانوني و الدعم النفسي للنساء ضحايا العنف الدار البيضاء، 2003 (45 صفحة).

48. العنف العائلي ضد النساء في قطاع غزة: أوقفوا العنف. دراسة عن العنف العائلي ضد النساء في قطاع غزة انتشاره، أسبابه و نتائجه و آلات التدخل كامل المنسي، مركز شؤون المرأة -غزة، 2001 (205 صفحة)

Annexes

Annexe 1 : Module Santé Sexuelle et Reproductive

Evolution de l'utilisation de la contraception en Tunisie à travers les enquêtes réalisées par l'ONFP : 1978-2010

L'Office National de la Famille et de la Population dispose d'un système de collecte des données qui sont commentées et publiées à la fin de chaque année. Ce système lui permet de suivre l'évolution de son programme dans ses différentes composantes aussi bien à l'échelle nationale que régionale.

En outre, depuis une trentaine d'année, l'ONFP a entrepris plusieurs enquêtes représentatives à l'échelle nationale dont nous citons les plus importantes

- La première fut l'Enquête Tunisienne sur la Fécondité (ETF) réalisée en 1978 dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité ; (WFS)
- La deuxième intitulée Enquête Tunisienne sur la Prévalence Contraceptive a été réalisée en 1983 avec l'assistance technique et financière de (l'USAID).
- La troisième fut l'Enquête Démographique et de Santé en Tunisie 1988 qui s'inscrit dans le cadre du projet international des enquêtes démographiques et de santé (DHS). Elle a été exécutée avec le concours de Westinghouse.
- La quatrième est celle de 1994 -1995 intitulée l'Enquête Tunisienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant ; Projet PAPCHILD
- La cinquième enquête nationale date de 2001 sur la Santé de la Famille; Projet PAPFAM
- La sixième intitulée Enquête Nationale à Indicateurs Multiples (MICS3) a été réalisée en 2006 ;

- La plus récente est celle de 2010, l'Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes en Tunisie (ENVEFT).

Ces enquêtes révèlent le degré d'adhésion de la population dans les différentes composantes du programme national de la Santé de la Reproduction, dont la Planification Familiale. Nous allons analyser les différentes composantes notamment l'évolution rétrospective de l'utilisation de la contraception par les FMAR (Femmes Mariées en Age de Reproduction 15-49 ans révolus) durant la période (1978 et 2010).

Estimé à 31.4 en 1978, le taux de pratique contraceptive a évolué rapidement pour atteindre 41.1% en 1983, 49.8% en 1988, et 53.7% en 2010.

Cette progression continue traduit l'effort important accordé à ce secteur et la prise de conscience ressentie chez le couple dont le profil se caractérise par un meilleur niveau de scolarisation et une adhésion de plus en plus importante à un type de société moderne.

Ainsi les résultats obtenus lors de la dernière enquête indiquent que plus de 93% des FMAR interviewées ont déclaré que leur conjoint était bien au courant qu'elles utilisent une méthode de planification familiale.

Il ressort des résultats de l'Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes, réalisée en 2010 par l'ONFP, que le taux de prévalence contraceptive est estimé à 53.7%, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: évolution de taux de prévalence contraceptive en Tunisie (%)

Année	Taux de prévalence
1978 ¹	31,4
1983 ²	41,1
1988 ³	49,8
1994 ⁴	59,7
2001 ⁵	63
2006 ⁶	60,2
2010 ⁷	53,7

¹ETF

²ETPC

³EDS

⁴PAPCHILD

⁵PAPFAM

⁶MICS3

⁷ENVEFT

Si nous voulons suivre l'évolution quantitative du taux de prévalence contraceptive observé depuis une trentaine d'années, on constate qu'il a enregistré une hausse continue jusqu'en 2001. Il est passé de 31.4% en 1978 à 63% en 2001. Cependant, à partir de 2006, ce taux accuse une baisse relative pour atteindre 60.2% en 2006 et 53.7% en 2010.

Cette baisse pourrait être expliquée par plusieurs raisons :

- Le recul de l'âge moyen au mariage des femmes tunisiennes qui conduit à une réduction de la période d'exposition au risque de la grossesse.
- le vieillissement relatif des FMAR ayant opté pour la méthode irréversible (ligature de trompe) et la diminution considérable des femmes qui sont couvertes aujourd'hui par cette méthode soit environ 4% en 2010 contre 21% en 1994. Par ailleurs le recours à cette méthode, selon les statistiques nationales (ONFP plus MSP) enregistre une diminution continue depuis une quinzaine d'année. Plusieurs variables ont participé à cette nouvelle situation dont l'évolution des caractéristiques démographiques des FMAR en Tunisie.

L'évolution des caractéristiques des FMAR à travers les enquêtes :

Les enquêtes menées par l'ONFP, permettent de saisir l'évolution de la pratique contraceptive selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes contraceptives.

Des données selon le milieu de résidence, la région, l'âge, le niveau d'instruction, la méthode adoptée et la source d'approvisionnement etc. collectées à l'aide des enquêtes, permettent de savoir si le programme a atteint ses objectifs ou s'il existe éventuellement des niveaux différentiels auxquels il revient aux gestionnaires du programme d'intervenir en vue d'introduire les ajustements nécessaires. Une analyse rétrospective de ces résultats pourrait donc apporter des éclaircissements sur plusieurs variables explicatives.

1) Evolution de la prévalence contraceptive selon le milieu

Par milieu de résidence, comme attendu, on observe une utilisation plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 2 : Evolution du taux de pratique contraceptive
selon le milieu entre 1978 – 2010 (%)**

Année Zone	1978 ETF	1983 ETPC	1988 EDS	1994-95 ETMSE	2001 PAPFAM	2006 MICS3	2010 ENVEFT
Urbaine	42,1	49,6	60,5	64,7	65,4	61,4	53,8
Rurale	20,3	28,9	34,6	51,4	58,1	57,8	52,9
Ecart	21,8	20,7	25,9	13,3	7,3	3,6	0,9

Une analyse rétrospective montre que si les deux milieux, rural et urbain, représentant l'évolution de la pratique contraceptive, ont suivi un mouvement ascendant continu, c'est le milieu rural qui a enregistré l'accroissement relatif le plus important, néanmoins jusqu'à 2001.

Par ailleurs, comme pour les variables démographiques relatives à la nuptialité et à la fécondité en Tunisie, l'écart relatif entre les milieux urbain et rural a connu une baisse très importante durant les 15 dernières années. Ainsi, la différence entre les deux milieux de résidences, passe de 26 points en 1988 à environ 1 point en 2010 (voir tableau 2).

2) Utilisation de la contraception selon les régions

L'évolution des taux de pratique contraceptive par région révèle une évolution sensible pour toutes les régions jusqu'à 2001. Toutefois l'accroissement relatif le plus important a été enregistré à l'époque particulièrement dans les régions de Centre Ouest et du Sud du pays

Le tableau suivant montre l'évolution du taux de prévalence contraceptive selon la région de résidence des FMAR enquêtées. Il y avait une grande disparité entre les régions du pays jusqu'au milieu des années quatre vingt dix (voir tableau3)

Tableau 3 : Evolution du taux de prévalence contraceptive à travers les enquêtes démographiques et de santé, réalisées par l'ONFP, selon la région de résidence en % entre 1978-2010

Année Zone	1978 ETF	1983 ETPC	1988 EDS	1994-95 ETMSE	2001 PAPFAM	2006 MICS3	2010 ENVEFT
D. Tunis	42,1	58,1	63,9	69,8	67,5	56	47
N. Est	37	47,1	57,1	65	67,4	68,3	64,1
N. Ouest	29	41,5	51,3	61,5	65,3	62,3	53,6
C. Ouest	10,9	17,7	31,5	45,6	52,7	66,4	49,6
C. Est	37,8	47,1	48,8	60,6	63,8	53,06	58,1
S. Est	21,1	24,1	41,1	49,6	57,2	53,1	50,3
S. Ouest				49,7	55,4	51,9	46,7
Total	31,1	41,1	49,8	62,9	62,9	60,2	53,5

Depuis une dizaine d'années, les résultats de toutes les enquêtes montrent que l'utilisation des moyens de contraception ont dépassé les 50% presque dans toutes les régions à l'exception de la région de Tunis qui accuse une baisse importante soit environ 20 points entre 2001 et 2010, passant de 67.5% en 2001 à 47% en 2010 (voir tableau 3).

Dans l'ensemble, le taux de pratique contraceptive par région, révèle une baisse relative en 2010 comparée aux enquêtes réalisées par l'ONFP en 2001 et 2006. Cependant l'accroissement le plus important est enregistré dans la région de Centre-Est passant de 53% à 58% entre 2006 et 2010.

3) L'évolution de la prévalence contraceptive selon le niveau d'instruction des FMAR

Toutes les enquêtes menées par l'Office National de la Famille et de la Population ont montré que le niveau d'instruction constitue une variable déterminante du niveau de fécondité ; il est également corrélé avec le

degré de pratique contraceptive. Mais d'autres facteurs ont également eu un impact important sur le changement du comportement contraceptif. Nous citons en particulier le recul de l'âge au mariage, le déclin de la mortalité infantile, l'IEC en matière de santé reproductive et planification familiale, la disponibilité et l'accessibilité aux services de santé sur tout le territoire national.

Tableau 4 : Evolution de taux de prévalence contraceptive selon le niveau d'instruction des FMAR 1978-2010 en (%)

Niveau d'instruction	1978 ETF	1983 ETPC	1988 EDS	1994-95 ETMSE	2001 PAPFAM	2006 MICS3	2010 ENVEFT
Analphabète	27,6	35,5	42,3	52,61	60,4	57	48,1
Primaire	38,5	48,2	56,8	64,04	64	60	54,8
Secondaire +	52,3	67,8	66,5	67	67	63	54
Total	31,4	41,1	49,8	59,7	62,9	60,2	53,5

Le plus souvent, il est reconnu que les taux de fécondité légitime la mortalité infantile et la pratique de la contraception; leurs évolutions sont inversement proportionnelles au niveau d'éducation de la mère. Cette relation s'applique en Tunisie où le Programme national de SR/PF a permis à toutes les femmes quel que soit leur niveau d'éducation, leur milieu et leur région de résidence, d'avoir accès à ces services. Il en résulte que l'acceptabilité de l'ensemble de ses prestations dont le PF se développe de plus en plus pour atteindre 19.430.658 actes durant l'année 2009 contre en 1989 et en 1999.

En Effet, les résultats des trois dernières enquêtes réalisées par l'ONFP montrent que l'écart au niveau de la pratique de la contraception parmi les FMAR se rétrécit entre les femmes quel que soit leurs caractéristiques sociodémographiques et éducationnelles (voir tableau 4)

Peut-on dire en définitive que le niveau de scolarisation, qui a joué un rôle important sur la modification des attitudes et des comportements contraceptifs et procréateurs des FMAR jusqu'au milieu des années quatre vingt dix, n'a plus les mêmes effets aujourd'hui.

La baisse observée en 2010 dans l'utilisation de la contraception par rapport aux 3 dernières enquêtes réalisées par l'ONFP a touché tous les niveaux d'éducation.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête 2010 ont montré que l'écart entre les différents niveaux d'instructions s'est considérablement réduit. Le même taux d'utilisation a été observé chez les FMAR ayant le niveau d'éducation primaire et secondaire et plus (voir tableau 4.

Cependant, il existe toujours une corrélation positive entre le niveau d'instruction et l'utilisation de contraception, particulièrement parmi les analphabètes. Ainsi la pratique passe de 48% chez les femmes sans instruction à 54% chez celles ayant le niveau secondaire et plus.

4) L'évolution de la prévalence contraceptive selon l'âge

En Tunisie, les résultats des enquêtes effectuées entre 1988 et 2010 nous donnent l'évolution de la prévalence contraceptive selon l'âge des FMAR.

Il ressort du tableau 5 que quelle que soit la méthode utilisée, la pratique contraceptive varie selon l'âge de la femme. Elle est importante jusqu'à 40-44 ans puis diminue au delà de cet âge. Elle est la plus faible chez le groupe le plus jeune, (FMAR âgées de moins de 25 ans.)

Tableau 5 : Evolution du taux de pratique contraceptive selon l'âge des femmes mariées : 1978 -2010 en %

Groupe d'âge	EDS	ETMSE	PAPFAM	MICS3	ENVEFT
	1988	1994-95	2001	2006	2010
15-19	11,1	19,7	17,2	14	25
20-24	34,9	44,1	49,9	42,8	28,4
25-29	44	57,7	55,9	51	52,4
30-34	55	63,6	68,4	63,6	62,5
35-39	59,2	68,1	69,4	70,3	63,1
40-44	62,2	65,3	67,8	66	56,8
45-49	43,2	53	52,9	49	39,5
Total	49,8	59,7	62,9	60,2	53,5

Il en ressort des résultats des cinq dernières enquêtes réalisées par l'ONFP les constatations suivantes: la pratique contraceptive est une fonction croissante de l'âge. Ainsi au fure et à mesure que la femme avance dans l'âge, elle a tendance à recourir de plus en plus à la contraception. Toutefois, le niveau de la pratique commence à régresser au delà de 45 ans en raison surtout de l'entrée des femmes dans leur période de ménopause. Cette constatation s'applique aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

5) Evolution de la pratique contraceptive selon le nombre d'enfants vivants

L'évolution de la pratique de la contraception selon le nombre d'enfants vivants est illustrée dans le tableau suivant. Il en ressort que l'utilisation des moyens de contraception par les FMAR enquêtées est une fonction croissante du nombre d'enfants. On relève en particulier que le recours à la contraception est pratiquement négligeable avant la première naissance vivante.

Tableau 6 : Evolution du taux de pratique contraceptive selon le nombre d'enfant vivant en %

Nombre d'enfants	1983 ETPC	1994-95 ETMSE	2010 ENVEFT
0	2,1	3,1	-
1	26	45	32,6
2	39,9	64,6	62,6
3	40,5	69	64,3
4	47,3	71,6	64,6
5 et +	48,1	65,6	50,8
Total	41,1	59,7	53,5

En 2010 la baisse de l'utilisation des moyens de contraception a touché toutes les familles quelque soit leur taille. Cependant, durant la période 1983 – 1994 toutes les femmes mariées en âge de reproduction ont enregistré une hausse importante de leurs taux de prévalence toutes parités confondues. (Voir tableau 6)

A partir du 2ème enfant l'adhésion à la contraception se développera pour toucher près de 2/3 des couples aussi bien en 1994 qu'en 2010, puis elle accuse une légère diminution. Ceci est certainement en rapport avec l'âge de la femme ainsi qu'avec son niveau socio-économique pour les familles ayant 5 enfants et plus.

6) Evolution de la prévalence contraceptive selon la méthode

Les données des enquêtes nationales réalisées par l'ONFP durant les 15 dernières années (1995- 2010) montrent que plus de 4 femmes sur 5 utilisent les moyens de contraception modernes principalement le DIU et la pilule (voir tableau 7)

La répartition par méthode montre que le DIU occupe toujours en Tunisie une place de choix dans l'adoption des méthodes contraceptives. La stérilisation féminine (L.T) vient en seconde position jusqu'au milieu des années 90 avec un taux de 21% parmi l'ensemble des FMAR (femme mariées en âge de reproduction). Le recours à cette méthode est de moins en moins important.

Tableau 7 : Répartition des femmes mariées selon la méthode utilisée à travers les enquêtes réalisées par l'ONFP entre 1994 – 2010 en %

Année Méthode	ETSME	PAPFAM	MICS3	ENVEFT
	1994-95	2001	2006	2010
DIU	42,4	44,1	47	44,8
Pilule	12,2	17,4	24	33,3
LT	21,1	16,7	9	4,5
Calendrier	12,3	11,8	13	8,3
Autres méthodes	12	10	7	9,3
Total	100	100	100	100

En effet, le taux d'utilisation des LT enregistre une baisse remarquable pour atteindre 4.5% en 2010 contre 9% en 2006 et 21% en 1994. Par ailleurs, cette méthode bénéficie de l'effet cumulatif en raison de son irréversibilité.

En 2010, La pilule renforce sa position et occupe aujourd'hui la deuxième place après le DIU. La fréquence de pratique de cette méthode a été multipliée environ par trois entre 1995 et 2010.

L'évolution par type de méthode adoptée montre que les femmes tunisiennes optent beaucoup plus pour les méthodes dites modernes que pour les méthodes traditionnelles.

Le changement de comportement des femmes dans l'adoption d'une méthode de planification familiale et notamment l'acceptabilité de plus en plus importante de la pilule, pourraient s'expliquer par :

- La mutation démographique et l'évolution de la structure des femmes mariées en âge de reproduction.
- Le déficit enregistré dans la pratique de la ligature de trompe a été récupéré par l'adoption de la pilule.

D'une façon générale, il est certain que la baisse enregistrée dans le taux de prévalence contraceptive était influencée par le faible recours, de moins en moins important, des femmes mariées, à la stérilisation féminine d'où leurs effectifs passent ainsi de 14132 en 1987 à 969 en 2009.

7) la pratique contraceptive selon les sources d'approvisionnement

Le tableau 8 donne la répartition des femmes actuellement mariées et utilisatrices d'une méthode moderne, selon la source où elles ont obtenu la méthode, d'après les enquêtes réalisées par l'ONFP depuis une vingtaine d'années.

L'identification des sources de planification familiale sert à évaluer la part des secteurs publics et privés dans l'évolution de la contraception dans le pays.

**Tableau 8 : Sources d'approvisionnement des méthodes de contraception
et leurs évolutions de 1988 à 2010 en %**

Secteur	1988	1994	2001	2010
Secteur public: hôpitaux et centre ONFP	76,7	79	77	71
Secteur privé: pharmacie et médecin privé	23,3	21	23	29

Pour répondre à cela, il a été demandé aux femmes d'identifier les lieux d'obtention des méthodes cliniques telles que le DIU et la source d'approvisionnement pour les autres méthodes telles que la pilule, le condom, les injectables, etc. ... Il en ressort que le secteur public demeure la source principale d'approvisionnement en matière de méthodes de planification familiale.

En examinant les résultats obtenus par ces différentes enquêtes menées par l'ONFP depuis 1988, on constate que la part des secteurs publics est restée relativement stable jusqu'à 2001.

Les femmes qui utilisent actuellement la contraception ont été interrogées dans l'enquête ENVEFT sur les lieux où elles ont obtenu leurs méthodes. Il ressort du tableau qu'environ deux femmes sur trois, utilisant une méthode contraceptive, ont obtenu les services de secteur public principalement au centre de l'ONFP et hôpitaux et PMI.

Le rôle du secteur privé reste modeste en 2010 mais il a connu une évolution considérable durant la décennie 2001-2010. Le tableau 9 montre que le secteur privé (cabinets et pharmacies) joue un rôle de plus en plus important en couvrant, en 2010 selon les résultats de l'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes, environ 30% de l'approvisionnement en divers moyens de contraceptions.

**Tableau 9 : source d'approvisionnement
selon la méthode en %**

Source d'approvisionnement	Stérilet	Pilule	Injectable	Condom	LT	Total
Secteur public	80,6%	53%	94%	39%	93%	557
Secteur privé	19,4%	47%	6%	61%	7%	291
Total (femme)	428	321	33	23	43	848

En 2010, selon l'enquête ENVEFT, bien que les services publics de PF (ONFP+MSP) soient disponibles, accessible et gratuits pour tous et couvrent l'ensemble du territoire, le secteur privé joue un rôle de plus en plus important notamment dans l'approvisionnement en divers méthodes de contraception. Sa part dépasse les 60% pour le condom et environ 50% pour la pilule. Notons que l'intervention du secteur privé s'opère principalement par le biais des pharmacies.

Le recours au secteur privé semble traduire un comportement contraceptif marqué par un degré de motivation important. Remarquons toutefois que le recours au secteur privé est une fonction croissante du niveau d'instruction c'est-à-dire que le degré de recours à ce secteur augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève.

9) L'interruption volontaire de grossesse (IVG)

Les résultats de l'Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes, révèlent que plus de 15 % des FMAR ont déclaré avoir pratiqué au moins une fois l'interruption volontaire de grossesse. Il s'agit principalement des femmes urbaines et résidentes dans le District de Tunis ainsi que dans l'Ouest du pays en général (du nord au sud) voir tableau ci dessous.

Tableau 10 : Pratique de l'IVG par les FMAR: enquête 2010

Avortement selon le milieu:		
Milieu	Fréquence	Effective
Urbain	19,9%	206
Rural	7,6%	42
Total	15,6%	248

Avortement selon le niveau d'instruction:		
Niveau d'instruction	Fréquence	Effective
Analphabètes	9,7%	33
Primaire	17,7%	106
Secondaire	15,4%	50
Supérieur	20,1%	31
Totale	15,6%	220

Avortement selon la région:		
Région	Fréquence	Effective
Grand Tunis	29,4%	95
Nord-Est	13,7%	34
Nord-Ouest	18,4%	34
Centre-Est	11,6%	46
Centre-Ouest	9%	19
Sud-Est	5%	7
Sud-Ouest	16,3%	14
Totale	15,7	249

Par ailleurs, les mesures législatives prises en faveur de la libéralisation de l'avortement ont des impacts marqués. Ainsi le nombre d'IVG pratiquées dans les structures de santé publiques passe de 16.000 actes en 1975 à 21.341 en 1985, à 20.263 en 1995 et à 15.250 en 2008. Mais en Tunisie, l'avortement n'est pas devenu une méthode courante de limitation des naissances comme cela est le cas dans d'autres pays.

Il est à signaler que jusqu'à la veille de la conférence du Caire (1994), la Tunisie était le seul pays africain et arabe à autoriser l'avortement à la demande de la femme quel que soit son état matrimonial. Par ailleurs, en 2000, la Tunisie a reconnu la promulgation d'une nouvelle méthode d'avortement, celle de l'interruption médicamenteuse de grossesse. Cette méthode ne nécessite pas un recours à un acte chirurgical.

L'âge au mariage pourrait être une variable importante pour expliquer l'utilisation d'une méthode de contraception. En effet il a été démontré par ailleurs que le taux de prévalence baisse avec l'augmentation de l'âge au premier mariage de la femme. Cet âge est estimé actuellement en Tunisie à environ 30 ans. Il pourrait expliquer en partie la baisse observée de la prévalence contraceptive.

Tableau 11: Taux d'utilisation des moyens de contraception en 2010 selon les résultats de L'ENVEFT et selon certaines variables

	Taux d'utilisation	Nombre de femme
Age		
15-19	25	2
20-24	28,4	23
25-29	52,4	119
30-34	62,5	200
35-39	63,1	227
40-44	56,8	231
45-49	39,5	146
Total	-	948
Niveau d'instruction		
Analphabète	48,1	182
Primaire	54,8	362
Secondaire	56,4	206
Supérieur	49,5	91
Total	-	841

Milieu		
Urbain	53,8	623
Rural	52,9	324
Total		947
Région		
Grand Tunis	47	189
Nord-Est	64,1	166
Nord-Ouest	53,6	111
Centre-Est	49,6	111
Centre-Ouest	58,1	243
Sud-Est	50,3	85
Sud-Ouest	46,7	43
Total	-	948
Nombre d'enfant		
1	32,6	63
2	62,6	265
3	64,3	284
4	64,6	173
5	60,8	73
6 et +	40,8	42
Total	-	900
La méthode		
Moderne	47,1	842
Autres méthodes	6,5	116
Total	-	958
Le niveau de développement socio économique		
1	51,8	156
2	52,9	396
3	51,2	213
4	60,3	141
Total	-	906

Annexe 2 : Liste des tableaux des résultats relatifs à la Violence à l'égard des femmes

Tableau 23. Caractéristiques des femmes enquêtées

	N	%
Niveau d'instruction		
Analphabète	954	24,6
Primaire	1221	31,5
Collège	356	9,2
Secondaire	812	21,0
Supérieur	527	13,6
Occupation		
Travaille	627	16,2
Etudiante	179	4,6
Elève	162	4,2
Au foyer	2830	73,1
Cherche un emploi	59	1,5
Autres	15	0,4
Age		
15-19	149	3,8
20-24	450	11,6
25-29	462	11,9
30-34	436	11,3
35-39	455	11,7
40-44	490	12,6
45-49	444	11,5
50-54	433	11,2
55-59	316	8,2
60-64	239	6,2
Total	3873	100,0

Tableau 24. Répartition des femmes disposant de ressources économiques par région et milieu

Milieu	Femmes ayant des ressources indépendantes %
Milieu	
Urbain	10,2
Rural	6,4
Région	
Grand Tunis	10,2
Nord-Est	10,9
Nord-Ouest	5,7
Centre-Est	10,3
Centre-Ouest	6,1
Sud-Est	12,8
Sud-Ouest	4,7
Total	8,9

Tableau 25. Répartition des femmes possédant les moyens de communication

Milieu	Ordenador	Téléphone portable	Voiture personnelle
Milieu			
Urbain	12,0	69,8	4,1
Rural	2,0	47,0	0,5
Région			
Grand Tunis	16,6	75,2	6,9
Nord-Est	5,1	66,2	0,6
Nord-Ouest	3,1	50,2	0,7
Centre-Est	2,8	40,8	0,5
Centre-Ouest	8,4	60,7	0,8
Sud-Est	5,4	65,3	2,8
Sud-Ouest	9,8	61,6	2,8
Total	8,8	62,5	2,9

Tableau 26. Répartition des femmes selon leur accès à l'information

	Journal	Radio	TV
Total	47,9	54,4	90,9
Milieu			
Urbain	49,4	51,9	91,9
Rural	43,0	40,4	89,0
Région			
Grand Tunis	58,6	51,3	92,3
Nord-Est	40,0	43,2	94,2
Nord-Ouest	48,5	39,1	88,4
Centre-Est	39,5	54,6	91,4
Centre-Ouest	39,2	29,5	85,1
Sud-Est	51,5	58,5	90,7
Sud-Ouest	50,8	58,6	92,4
Niveau d'instruction			
Analphabète	-	29,3	84,7
Primaire	30,8	45,4	92,8
Collège	43,6	55,6	95,2
Secondaire	61,5	57,5	93,2
Supérieur	68,4	69,7	92,0
Age			
18-39	51,9	53	92,3
40-64	41,4	43,4	89,6

Tableau 27. Répartition des femmes ayant une activité associative syndicale

	Oui souvent	Oui toujours
Ensemble des femmes	1,9	1,8
Milieu		
Urbain	1,9	2,0
Rural	0,9	1,5
Région		
Grand Tunis	2,7	1,8
Nord-Est	1,5	0,2
Nord-Ouest	0,4	2,7
Centre-Est	1,5	2,7
Centre-Ouest	1,2	1,2
Sud-Est	1,5	1,5
Sud-Ouest	0,8	2,9
Niveau d'instruction		
Analphabète	0,8	2,1
Primaire	0,7	0,6
Collège	1,7	0,6
Secondaire	2,3	2,2
Supérieur	3,8	4,6
Age		
<40 ans	1,5	1,3
>= 40 ans	1,7	2,3

Tableau 28. Répartition des femmes ayant abandonné leur travail selon la raison de l'abandon par milieu et par région

	Condition liées au travail	Obligation professionnelle du conjoint	Vie conjugale/enfant à élever	Problème personnelle des santé	Problème de santé d'un proche	Changement de domicile	A la demande du mari	Autres
Ensemble des femmes	25,2	3,1	43,7	7,7	1,5	2,0	3,9	12,8
Milieu								
Urbain	25,0	2,6	42,6	8,1	1,9	1,9	4,0	13,9
Rural	25,7	5,7	46,3	6,9	0,6	2,3	2,9	9,7
Région								
Grand Tunis	28,0	3,9	44,0	7,8	1,1	0,7	3,9	10,6
Nord-Est	23,2	2,0	49,5	6,1	1,0	1,0	3,0	14,1
Nord-Ouest	22,8	7,0	38,6	3,5	1,8	8,8	3,5	14,0
Centre-Est	38,9	5,6	36,1	8,3	0	0	5,6	5,6
Centre-Ouest	38,1	0	23,8	9,5	0	0	4,8	23,8
Sud-Est	35,7	3,6	19,6	12,5	3,6	5,4	5,4	14,3
Sud-Ouest	15,8	1,8	53,2	7,7	2,3	2,3	3,6	13,5

Tableau 29. Répartition des femmes ayant choisi leur partenaire selon le niveau d'éducation, l'occupation et l'âge de la femme

	N	%
Ensemble des femmes	1588	64,60
Niveau d'instruction		
Analphabète	334	46,60
Primaire	587	66,30
Collège	156	73,20
Secondaire	348	77,30
Supérieur	162	83,10
Occupation		
Travail	249	70,50
Etudiante	10	100
Elève	1	100
Au foyer	1315	63,30
Cherche un emploi	10	76,90
Age		
15-19	7	100
20-24	69	90,80
25-29	184	83,60
30-34	257	82,90
35-39	258	75,00
40-44	277	70,10
45-49	213	59,70
50-54	162	46,70
55-59	111	44,40
60-64	50	32,50

Tableau 30. Auteurs de la violence sexuelle

	Homme de la famille %	Homme Lieu du travail %	Enseignant %	Homme en dehors de la famille %	Homme inconnu %	Frère %
Ensemble des femmes	2,0	5,4	7,7	7,1	74	0,3
Statut civil						
Célibataire	3,20	2,20	10,80	8,80	82,80	0,00
Mariée	2,20	4,70	4,00	5,50	83,70	0,50
Divorcée	0,00	44,70	0,00	0,00	55,30	0,00
Fiancée	0,00	0,00	24,60	17,90	49,10	0,00
Veuve	0,00	37,10	0,00	0,00	62,90	0,00
Education						
Analphabètes	0,00	6,30	0,00	14,80	78,90	0,00
Primaire	0,00	2,70	0,00	7,40	84,90	0,00
Collège	2,80	0,00	3,20	11,20	76,40	0,00
Secondaire	0,00	11,20	9,80	3,90	76,50	0,00
Supérieur	5,60	3,50	14,60	7,10	74,80	0,80
Région						
Grand Tunis	0,00	17,90	14,70	7,30	55,90	0,00
Nord-Est	0,00	0,00	0,00	16,50	83,50	0,00
Nord-Ouest	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Centre-Est	12,30	10,50	0,00	0,00	76,20	0,00
Centre-Ouest	0,00	0,00	0,00	29,80	60,20	0,00
Sud-Est	4,20	2,30	21,0	9,00	76,20	0,00
Sud-Ouest	1,40	1,60	3,80	8,80	83,80	1,60

Suite du tableau page suivante

Milieu						
Urbain	3,10	7,40	11,60	7,20	92,90	0,40
Rural	0,00	1,5	0,00	8,00	88,60	0,00
Occupation						
Travaille	10,30	13,10	9,20	4,50	64,30	0,00
Etudiante	0,00	0,00	14,20	7,90	85,80	0,00
Elève	0,00	0,00	20,20	0,00	79,80	0,00
Au foyer	0,40	3,90	4,70	9,00	81,20	0,40
Cherche un emploi	0,00	0,00	23,30	6,00	76,70	0,00

**Tableau 31. La prévalence psychologique
en fonction des caractéristiques sociodémographiques des femmes**

	Durant toute la vie		Durant les 12 derniers mois	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Total	1094	28,2	587	15,8
Milieu (NS)				
Urbain	757	29,5	404	16,0
Rural	337	27,7	183	15,4
Région (p=0,000)				
Grand Tunis	287	30,1	158	16,9
Nord-Est	153	28,9	92	17,6
Nord-Ouest	152	34,0	85	19,5
Centre-Est	179	21,7	103	12,5
Centre-Ouest	84	20,0	39	9,4
Sud-Est	118	31,1	45	9,4
Sud-Ouest	120	52,2	64	29,0
Niveau d'instruction (NS)				
Analphabètes	281	29,6	139	15,1
Primaire	373	31,0	211	17,8
Collège	101	29,1	60	14,1
Secondaire	202	25,7	108	14,1
Supérieur	135	27,3	68	13,9
Occupation (p=0,014)			(NS)	
Travaillent	196	32,4	109	18,3
Au foyer	806	28,9	46	12,3
Autres	91	23,8	431	15,8
Age (p=0,000)			(NS)	
[18-40]	540	26,5	310	15,5
[41-64]	553	31,7	277	16,2

**Tableau 32. Répartition des cadres dans lesquels
est exercée la violence physique**

	Partenaire intime %	Famille %	Lieu public %
Milieu			
Urbain	46,9	43,4	9,7
Rural	47,8	42,2	10,1
Région			
Grand Tunis	55,5	35,7	8,8
Nord-Est	32,2	63,7	4,1
Nord-Ouest	43,3	43,8	12,8
Centre-Est	65,4	27,3	7,3
Centre-Ouest	59,1	37,0	3,9
Sud-Est	26,3	48,2	25,5
Sud-Ouest	36,2	53,8	10,0
Niveau d'instruction			
Analphabètes	58,1	38,7	3,3
Primaire	53,6	38,1	8,3
Collège	35,1	48,3	16,6
Secondaire	33,9	50,2	15,9
Supérieur	22,9	56,8	20,3
Occupation			
Travaille	46,4	43,0	10,6
Au foyer	50,0	41,0	9,0
Autres	13,0	69,1	17,9
Age			
[18-40]	36,5	51,0	12,5
[41-64]	57,8	35,0	7,2

**Tableau 33. Fréquence de la violence physique
exercée en dehors de la sphère intime**

	Effectif	Pourcentage
Total des femmes	731	18,9
Milieu (NS)		
Urbain	485	18,4
Rural	246	19,9
Région (p=0,000)		
Grand Tunis	174	17,2
Nord-Est	135	25,4
Nord-Ouest	110	24,3
Centre-Est	68	8,3
Centre-Ouest	65	15,3
Sud-Est	96	24,6
Sud-Ouest	83	34,7
Niveau d'instruction (NS)		
Analphabètes	185	19,5
Primaire	220	18,0
Collège	72	20,2
Secondaire	161	19,8
Supérieur	91	17,3
Occupation (NS)		
Travail	118	18,8
Au foyer	540	19,1
Autres	71	17,1
Age (NS)		
[18-40]	429	20,3
[41-64]	301	17,1

Tableau 34. Auteurs de la violence physique

Auteur	Nombre de réponse	Pourcentage
Père	337	21,5
Autre homme de la famille	176	11,2
Femme de la famille	248	15,8
Homme hors famille	30	1,9
Homme inconnu	15	1,0
Autres	95	6,1
Partenaire intime	666	42,5
Total réponse	1567	100,0

Tableau 35. Répartition des cadres dans lesquels
est exercée la violence psychologique

	Partenaire intime %	Famille %	Lieu public %
Milieu			
Urbain	68,8	14,9	16,3
Rural	67,8	20,7	11,5
Région			
Grand Tunis	79,5	10,2	10,3
Nord-Est	62,4	31,1	6,5
Nord-Ouest	72,8	10,1	17,1
Centre-Est	66,6	15,9	17,5
Centre-Ouest	67,1	22,5	10,4
Sud-Est	54,4	14,6	31,0
Sud-Ouest	63,8	18,9	17,3
Niveau d'instruction			
Analphabètes	79,2	15,2	5,6
Primaire	75,4	15,3	9,2
Collège	61,2	17,0	21,8
Secondaire	55,7	23,2	21,1
Supérieur	51,1	13,3	35,6
Occupation			
Travail	69,2	15,2	15,6
Au foyer	71,6	16,7	11,7
Autres	38,1	20,2	41,7
Age			
[18-40]	58,6	20,0	21,4
[41-64]	78,3	13,4	8,3

Tableau 36. Auteurs de la violence psychologique

Auteur	Nombre de réponse	Pourcentage
Père	42	3,3
Autre homme de la famille	76	6,1
Femme de la famille	116	9,2
Homme hors famille	27	2,1
Homme inconnu	101	8,0
Autres	61	4,9
Partenaire intime	834	66,4

Tableau 37. Répartition des cadres dans lesquels
est exercée la violence économiques

	Partenaire intime %	Famille %
Milieu		
Urbain	79,8	20,2
Rural	70,5	27,5
Région		
Grand Tunis	77,1	22,0
Nord-Est	63,6	36,4
Nord-Ouest	73,5	26,5
Centre-Est	88,0	12,0
Centre-Ouest	88,1	11,9
Sud-Est	64,7	35,3
Sud-Ouest	79,6	20,4
Niveau d'instruction		
Analphabètes	80,1	19,9
Primaire	80,0	20,0
Collège	77,2	22,8
Secondaire	62,4	37,6
Supérieur	80,9	16,1
Occupation		
Travail	84,9	15,1
Au foyer	76,7	23,3
Autres	42,6	57,4
Age		
[18-40]	72,8	27,2
[41-64]	81,4	18,6

**Tableau 38. Fréquence de la violence économique
exercée en dehors la sphère intime**

	Pourcentage	Effectif
Milieu (NS)		
Urbain	2,1	55
Rural	1,8	22
Total	2,0	77
Région (NS)		
Grand Tunis	2,1	21
Nord-Est	2,4	13
Nord-Ouest	2,9	13
Centre-Est	1,2	10
Centre-Ouest	0,9	4
Sud-Est	2,0	8
Sud-Ouest	2,9	7
Niveau d'instruction (NS)		
Analphabètes	1,9	18
Primaire	2,5	30
Collège	2,0	7
Secondaire	1,8	15
Supérieur	1,5	8
Occupation (NS)		
Travail	2,4	15
Au foyer	2,1	59
Autres	0,7	3
Age (NS)		
[18-40]	1,8	39
[41-64]	2,2	38

Tableau 39. Auteurs de la violence économique

Auteur	Nombre de réponse	Pourcentage
Père	2	0,9
Frère	18	6,5
Autre homme de la famille	18	6,6
Autre personne de la famille	24	8,5
Partenaire intime	215	77,5
Total réponse	277	100,0

**Tableau 40. Répartition des cadres dans lesquels
est exercée la violence sexuelle**

	Famille %	Partenaire intime%	Lieu public %	Enseignement
Milieu				
Urbain	0,8	77,1	19,3	2,8
Rural	0,0	80,4	19,6	0,0
Région				
Grand Tunis	0,0	82,7	14,1	3,3
Nord-Est	0,0	88,1	11,9	0,0
Nord-Ouest	0,0	62,6	37,4	0,0
Centre-Est	1,3	90,5	8,2	0,0
Centre-Ouest	0,0	90,9	9,1	0,0
Sud-Est	1,6	57,3	32,9	8,1
Sud-Ouest	1,1	65,2	32,4	1,4
Niveau d'instruction				
Analphabètes	0,0	91,1	8,9	0,0
Primaire	0,0	88,4	11,6	0,0
Collège	0,6	79,0	19,7	0,7
Secondaire	0,0	68,8	27,7	3,4
Supérieur	4,3	32,8	53,1	9,8
Occupation				
Travail	2,9	73,6	20,8	2,6
Au foyer	0,1	83,6	15,5	0,8
Autres	0,0	14,4	70,9	14,7
Age				
[18-40]	1,2	62,8	30,1	3,9
[41-64]	0,0	90,2	9,8	0,0

**Tableau 41. Fréquence de la violence sexuelle exercée
en dehors de la sphère intime**

	Pourcentage	Effectif
Milieu (NS)		
Urbain	4,1	107
Rural	3,6	44
Total	3,9	151
Région (p=0,000)		
Grand Tunis	3,5	35
Nord-Est	1,5	8
Nord-Ouest	6,6	30
Centre-Est	1,5	12
Centre-Ouest	2,1	9
Sud-Est	8,4	33
Sud-Ouest	10,5	25
Niveau d'instruction (p=0,000)		
Analphabètes	1,7	16
Primaire	2,6	32
Collège	3,7	13
Secondaire	5,1	41
Supérieur	9,1	48
Occupation (p=0,000)		
Travaille	4,8	30
Au foyer	3,2	90
Autres	7,5	31
Age (p=0,001)		
[18-40]	5,4	113
[41-64]	2,2	38

Tableau 42. Auteurs de la violence sexuelle

Auteur	Nombre de réponse	Pourcentage
Père	0	0
Frère	1	0,1
Autre homme de la famille	3	0,5
Enseignant	11	1,8
Homme hors famille	10	1,7
Homme inconnu	108	17,9
Partenaire intime	477	78,7
Total réponses	600	100,0



Annexe 3 : Questionnaire

الجمهورية التونسية وزارة الصحة العمومية الديوان الوطني للأسرة والعمران البشري																																							
مسح الصحة والتكافؤ النوعي																																							
استبيان الأسرة المعيشية																																							
رقم العنقود:		Q2	[] [] []																																				
رقم الأسرة المعيشية		Q3	[] []																																				
الولاية		Q1	[] []																																				
اسم ولقب رئيس الأسرة المعيشية:																																							
زيارات الباحثة																																							
الزيارة الأخيرة			2		1																																		
Q6		Q5		Q4																																			
السنة [] [] [] []		الشهر [] []		اليوم [] [] []				التاريخ																															
[] []		رمز الباحثة		Q7				النتيجة																															
[] []		النتيجة		Q8				الزيارة المقبلة																															
[] []		رقم سطر المجيب		Q9				التاريخ الساعة																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">رمز النتيجة</td> <td colspan="2">1</td> <td colspan="2">استوفيت</td> <td colspan="2">4</td> <td colspan="2">رفضت المقابلة</td> </tr> <tr> <td colspan="2">النهائية للمقابلة</td> <td colspan="2">2</td> <td colspan="2">لا يوجد شخص مؤهل بالمنزل</td> <td colspan="2">5</td> <td colspan="2">أخرى</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">3</td> <td colspan="2">الأسرة غائبة</td> <td colspan="4"></td> </tr> </table>										رمز النتيجة		1		استوفيت		4		رفضت المقابلة		النهائية للمقابلة		2		لا يوجد شخص مؤهل بالمنزل		5		أخرى				3		الأسرة غائبة					
رمز النتيجة		1		استوفيت		4		رفضت المقابلة																															
النهائية للمقابلة		2		لا يوجد شخص مؤهل بالمنزل		5		أخرى																															
		3		الأسرة غائبة																																			
العدد الإجمالي: —																																							
Q10		عدد أفراد الأسرة المعيشية		[] []																																			
Q11		عدد النساء المؤهلات (18 - 64 سنة)		[] []																																			
Q12		عدد استبيانات السيدات المستوفاة		[] []																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">الاسم</td> <td colspan="2">المراقب الميداني</td> <td colspan="2">المدقق المكتبي</td> <td colspan="2">مدخل البيانات</td> <td colspan="2">رمز مدخل البيانات</td> </tr> <tr> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> </tr> <tr> <td colspan="2">التاريخ</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> <td colspan="2">[] [] [] []</td> </tr> </table>										الاسم		المراقب الميداني		المدقق المكتبي		مدخل البيانات		رمز مدخل البيانات		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		التاريخ		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []	
الاسم		المراقب الميداني		المدقق المكتبي		مدخل البيانات		رمز مدخل البيانات																															
[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []																															
التاريخ		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []		[] [] [] []																															

تنويه

بيانات هذا المسح سرية ولا تستعمل إلا للأغراض العلمية وفقا للفصل عدد 5 من القانون الصادر سنة 1999

111	110	109	108	107	106	104	103	1- خصائص الأميرة المعيشية
الأميرة المعلومات	إذا لم يكن بالخدمة هذه المنشأة الاسم في أي عصر يطلق القومية 98 إذا لا تعرف	تأكد أنه يخدم هذا العام 1- نعم 2- لا 3- لا تعرف	لديني وصل (الاسم) في فترة... و... درسي لخدمتي في... 0 لم يخدم القومية 1- الإقليمي 2- المتوسط (تقريباً من 1 إلى 3 سنوات) إقليمي... 3- الثاني (من 4 إلى 7 سنوات) 4- الجامعي 8 لا تعرف إذا لم يتم أي سنة في المتوسط سجلي 100 و 98 إذا لا تعرف	إذا كان العمر سنة وكثير 15 الحالة الزوجية الاسم هل هو 1- متزوج 2- متزوج 3- متطلق 4- أرمل	العمر عند الفرع ملاحظة كم كان عمر عند (الاسم) الفرع عند مولده لا تعرف 98 95 95 =	الجنس 1 ذكر 2 أنثى	ما هي علاقة (الاسم) رئيس الأميرة	الاسم
ضعي دائرة حول رقم سطر كل النساء/الفتيات اللاتي أعمارهن بين 18-64								رقم السطر
01	2	1	8	4	3	2	1	01
02	2	1	8	4	3	2	1	02
03	2	1	8	4	3	2	1	03
04	2	1	8	4	3	2	1	04
05	2	1	8	4	3	2	1	05
06	2	1	8	4	3	2	1	06
07	2	1	8	4	3	2	1	07
08	2	1	8	4	3	2	1	08
09	2	1	8	4	3	2	1	09
10	2	1	8	4	3	2	1	10
11	2	1	8	4	3	2	1	11
12	2	1	8	4	3	2	1	12
13	2	1	8	4	3	2	1	13
14	2	1	8	4	3	2	1	14

13	14	09	05	01	رئيس الأميرة
أقرب الخوون	أقرب شقيقي/أختي/أخت	زوجة/أخت/أخت	أخت/أخت	زوجة الأميرة	
11	10	06	02	زوجة الأميرة	
دون قرابة	أخت/أخت	07	03	أخت/أخت	
لا أعرف	زوجة الأب/زوجة الأم	08	04	زوجة الأميرة	

نموذج 2 : خصائص الأسرة المعيشية

الرقم	الأسئلة	الحالات	الرمز	انتقلي الى
301.	للباحثة نوع المسكن؟	بيت مستقل / فيلا	1	
		شقة في مبنى	2	
		حوش /مسكن تقليدي	3	
		كوخ/ بناء قصديري	4	
		أخرى (تحدد)	5	
302.	داركم هذي ملك وإلا كراء؟	ملك للعائلة	1	
		إيجار عند خاص	2	
		ساكن مجانا	3	
		أخرى	4	
303.	باسم أشكون دار الملك هذي ؟	الزوج	1	306
		المرأة	2	
		الاثنين	3	
		غيره	4	
304.	باسم أشكون عقد الكراء ؟	الزوج	1	
		المرأة	2	
		الاثنين	3	
		غيره	4	
305.	أشكون يدفع الكراء ؟	الزوج	1	
		المرأة	2	
		الاثنين	3	
		غيره	4	
306.	قداش عندكم من بيت تستعملها أسرتك ؟	عدد الغرف		
307.	الدار هذي فيها بيت استحمام؟	نعم	1	
		لا	2	
308	عندكمشي في الدار الحاجات الي باش نقولك عليها؟	راديو	1	لا نعم
		تلفاز	1	
		بارابول	1	
		هاتف فار	1	
		هاتف جوال (اطلبي عدد الهواتف لدى الأسرة)		
		ثلاجة	1	
		غاز	1	
		آلة غسيل	1	
		مسخن الماء/الحمام	1	
		مدفأة غاز /كهرباء	1	
		حاسوب	1	
		انترنت	1	
		مكيف هواء	1	
		سيارة خاصة	1	

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة العمومية
الديوان الوطني للأسرة والعمران البشري

مسح الصحة والتكاتف النوعي

استبيان المرأة/الفتاة

...	W1	الولاية.....			
...	W 2	رقم العنقود:.....			
...	W 3	رقم الأسرة المعيشية			
...	W 4	رقم سطر المرأة (في جدول أفراد الأسرة المعيشية)			
زيارات الباحثة					
الزيارة الأخيرة			2	1	
W 7	W 6	W 5			
السنة	...	...	...	...	التاريخ
...	...	...	...	...	النتيجة
...	...	...	...	...	الزيارة المقبلة
...	...	...	...	...	التاريخ
...	...	...	...	...	الساعة
			1 استوفيت	3 رفضت المقابلة	رمز النتيجة النهائية
			2 المرأة غائبة	4 أخرى	للمقابلة

رمز مدخل البيانات	W10	مدخل البيانات	المدقق المكتبي	المراقب الميداني	الاسم
...					التاريخ

المحور 1. البيانات الشخصية

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
101	قدّاش عمرك توة؟	العمر	لا تعرف 98	
102	قريتش قبل/حاليا	نعم لا	1 2	105
103	لوين وصلت في قرايتك؟	ابتدائي إعدادي ثانوي جامعي	1 2 3 4	
104	آخر قسم وصلتو			
105	أنت توة	عزباء متزوجة مطلقة منفصلة مخطوبة أرملة	1 2 3 4 5 6	110
106	قدّاش عرست من مرة	مرة واحدة أكثر من مرة	1 2	108
107	زواج واحد : وقتاش عرست ؟	السنة نعم لا	1 2	110
107ب	انت اخترت راجلك؟			
108	أكثر من زواج : وقتاش عرست المرة الأولى : وقتاش عرست المرة الأخيرة :	سنة سنة		
109	انت اخترت جالك؟ (الأول)	نعم دائما نعم مرة واحدة لا	1 2 3	
110	الباحثة: أنظري س 101 و س 105	مطلقة / مفارقة عزباء عمرها أكبر من 18 سنة/ أرملة متزوجة/مخطوبة	1 2 3	113 117
111	ما هي أسباب الطلاق (الفراق)	خيانة (من أحد الطرفين) مشاكل جنسية مشاكل مع العائلة إدمان القرين (خمر...) أمراض مزمنة عند المرأة عقم مشاكل مالية أخرى لا جواب	A B C D E F G H X	

الانتقال	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
112	أشكون طلب الطلاق (وإلا بادر بالفراق)	الرجل	1	
		المرأة	2	
		الاثنين	3	
		لا جواب	8	
112ب	الباحثة انظري 105الحلة المدنية	مطلق	1	113
		غير ذلك	2	
112ج	ما هو نوع الطلاق	بالتراضي	1	
		للضرب (من أحد الطرفين)	2	
		إشائي من طرف الرجل	3	
		إشائي من طرف المرأة	4	
113	أشي مرتبطة بـ (علاقة مع قرين)	نعم	1	115
		لا	2	
114	من وقتئذ هذي العلاقة مستمرة	المدة بالسنتين (أقل من سنة أكتبي 01)	117	
115	في السابق كانت عندك علاقة من النوع هذا	نعم	1	117
		لا	2	
116	قدأش دامت العلاقة هذي	المدة بالسنتين (أقل من سنة أكتبي 01)	117	
117	تخدمش خدمة تصور منها الفلوس؟ إذا لا أش تعمل في العادة	تعلم	1	120
		طالبة	2	
		تلميذة	3	
		في البيت	4	
		تبحث عن عمل	5	
		أخرى.....	6	
118	شئوة تخدم؟ ذكر العمل بالتفصيل		123	
120	هل اشتغلت في الماضي	نعم	1	123
		لا	2	
121	ما هي آخر خدمة خدمتها (ذكر العمل بالتفصيل)		117	
122	علاش بطلت الخدمة (السبب الرئيسي)	طرد من المؤسسة	01	
		ضعف الأجر	02	
		انتهاء عقد العمل	03	
		ظروف العمل غير ملائمة	04	
		ضرورات مهنية للزوج	05	
		الحياة الزوجية/ تربية الأطفال	06	
		مشاكل صحية شخصية	07	
		مشاكل صحية لأحد الأقارب	08	
		تغيير محل السكن	09	
		بطلب من زوجها	10	
		تحرش جنسي من طرف المشغل	10	
		أخرى تحدد	12	

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
123	الباحثة: أنتظري س 110	متزوجة/سبق لها الزواج	1	
		غير متزوجة	2	135
124	أش يقربك راجلك (الحالي أو السابق للمطلقات والأرامل)	ابن عم/ابن عمّة	1	
		ابن خال/ابن خالة	2	
		قربة أخرى من طرف الأب	3	
		قربة أخرى من طرف الأم	4	
		لا قربة	5	
124ب	في عقد الزواج متاعكم ملكيتكم مشتركة وإلا كل واحد وملكيتيه	ملكية مشتركة	1	
		غير مشتركة	2	
		لا جواب	8	
126	راجلك قدأش عمرو توة؟	العمر بالسنوات		
127	قراشي ؟	نعم	1	
		لا	2	130
128	لوين وصل في قرايتو ؟	ابتدائي	1	
		متوسط (إعدادي أو ما يعادله)	2	
		ثانوي	3	
		جامعي	4	
130	يخدم ؟	نعم	1	
		متقاعد	2	
		يبحث عن عمل	3	133
		أخرى (تحدد).....	8	
131	شنية خدمتو (أش كان يخدم) ؟			
132	وين يخدم (كان يخدم)	داخل الولاية	1	
		خارج الولاية	2	
		في الخارج	3	
133	الباحثة انتظري 117 و 118	المرأة تعمل	1	
		المرأة لا تعمل	2	135
134	هل أجرك أقل وإلا أكثر من أجر راجلك	أقل	1	
		أكثر	2	
		متساو	3	136ب
		لا تدري	4	
		لا جواب	8	
135	هل لك مورد مالي خاص بك	نعم	1	
		لا	2	201
136	ما هو مصدر هذا المورد	منحة كفاية	1	
		تقاعد	2	
		مردود عقار	3	
		دعم من العائلة	4	
		أخرى	5	
136ب	فلوسك تصرفهم الكل وإلا تخبي منهم	تصرف الكل	1	
		تخبي منهم	2	
		لا جواب	3	

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
137	كيفاش تصرفي فلوسك	لحاجياتها الخاصة فقط	A	
		الكل لمصاريف الأسرة	B	
		تساهم بقسط في مصاريف الأسرة	C	
		مصاريف دراسة الأولاد / الروضة	D	
		الكراء/ تسديد قرض سكني	E	
		أخرى	F	
		لا جواب	X	
138	هل لك حساب جاري في البنك/البريد	نعم	1	
		لا	2	201
139	ما هو نوع هذا الحساب الجاري	حساب خاص بها	1	
		حساب مشترك مع الزوج	2	
		الدخار شخصي	3	201
		الدخار مشترك	4	
141	الباحثة : انظري س 105	متزوجة	1	
		غير متزوجة	2	201
142	توكليش راجلك ليسحب من رصيدك	نعم	1	
		لا	2	
143	و راجلك يوكلكش تسحب من رصيده	ليس له رصيد بنكي	0	
		نعم	1	
		لا	2	

المحور 2. إطار الحياة				
الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
201	كل قداش تتصل بعائلتك (أقاربك) ؟	تسكن معهم	1	
		على الأقل مرة في الأسبوع	2	
		على الأقل مرة في الشهر	3	
		على الأقل مرة في العام	4	
		تراهم نادرا	5	
		لا تراهم بتاتا	6	203
		ليس لها اقارب	7	
202	مع من من أفراد العائلة لك علاقات طيبة ؟	مع كل أفراد العائلة	Z	
		الزوج	A	
		الأم	B	
		الأب	C	
		الأخت	D	
		الأخ	F	
		أب الزوج	G	
		أم الزوج	H	
		أخ الزوج	I	
		أخت الزوج	J	
		آخرون	K	
		لا أحد	Y	
203	الإعانة A - مالية B - معنوية C - أخرى ممن تطلبها ؟	مساعدة مالية	A	مساعدة أخرى تحتاجها في أي وقت (في وقت غصرة مثلا)
		الزوج	A	C
		الأم	B	A
		الأب	C	B
		الأخت	D	C
		الأخ	E	D
		أب الزوج	F	E
		أم الزوج	G	F
		أخ الزوج	H	G
		أخت الزوج	I	H
		الجيران	J	I
		الصدقات	K	J
		الزملاء في العمل	L	K
		الأبناء	M	L
		آخرون	N	M
		لا تتوجه لأحد	Y	N
			Y	Y

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
205	ما هي نوعية علاقاتك مع الجيران ؟	جيدة جدا	1	
		جيدة	2	
		متوسطة	3	
		سيئة	4	
		سيئة جدا	5	
		ليس لها علاقات بالجيران	6	
205ب	تمشي لديار صحباتك وصحباتك يجيوا لدارك وإلا لا	ليس لها صديقات	0	
		نعم دائما	1	
		نعم أحيانا	2	
		نعم نادرا	3	
		لا	4	
205ج	هل تملك (تتصرف) المرأة في	نعم	لا	
		هاتف جوال	1	2
		حاسوب	1	2
		سيارة خاصة	1	2
205د	ما هي القنوات التلفزية التي تشاهدها بانتظام	لا تفرج	0 0	
				
				
				
205هـ	ما هي الإذاعات التي تتابعها	لا تستمع للإذاعة	0	
				
				
				
205و	النظري المستوى التعليمي للمرأة س 102 و 103 و 104	المرأة متعلمة	1	
		المرأة غير متعلمة	2	208
205ز	تقري الجرائد وإلا لا	نقرأ جرائد	1	
				
				
206	هل تسعلي الانترنت	نعم	1	
		لا	2	208
207	في أي غرض تستعلي الانترنت (يكتب الجواب بلسان القلم)			
				
				
				
208	هل تنشطين بصفة منتظمة في جمعيات أو منظمات نقابية أو سياسية أو اجتماعية أو نسوية	نعم، أحيانا	1	
		نعم، دائما	2	
		لا	3	210
		الانتقال	الرمز	فئة الترميز

209	ما هي مجالات النشاط ؟	نشاط سياسي	1	
		نشاط نقابي	2	
		نشاط جمعياتي	3	
210	على حد علمك ثماش قوّاتين في تونس تحمي المرا في ملكيتها	نعم	1	
		لا	2	
211	و ثماش قوّاتين في تونس تحمي المرا في حالة الطلاق	نعم	1	
		لا	2	
212	وثماش قوّاتين في تونس تحمي المرا من تعنيف الرجال	نعم	1	
		لا	2	
213	و ثماش قوّاتين في تونس تحمي المرا من التحرش الجنسي	نعم	1	
		لا	2	

المحور 3. الصحة الإيجابية				
الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
301	في أي عمر جاتك أول عادة شهرية	العمر بالسنوات	_	
302	هل تظني أنك كنت متهيأة لأول عادة شهرية	نعم جيدا	1	
		نعم نوعا ما	2	
		نهائيا	3	
		لا جواب	8	
302ب	الباحثة: أنظري س 110	متزوجة / مطلق / أرملة	1	
		لم تتزوج	2	401
303	حبلثي مرة في حياتك حتى الحبالات التي ما كملوش	نعم	1	
		لا	2	311
304	قداش من مرة حبلتي (بما في ذلك الحبالات التي ما كملوش)	عدد المرات	_	
305	ها الحبالات كنت راغبة فيهم الكل	راغبة فيها كلها	1	
		راغبة في بعضها	2	
		لم تكن ترغب ولو في واحدة	3	
		لا جواب	8	
307	قداش من ولد و قداش من بنت جبتي	أولاد	_	
		بنات	_	
309	طاحتش صغير مرة بالقصد (اجهاض)	نعم	1	
		لا	2	311

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
310	راجلك (قرينك) كانش موافق	موافق	1	
		غير موافق	2	
		لا يعلم	3	
		هو الذي أجبرها على ذلك	4	
		لا جواب	8	
311	استعملتشي مرة وسيلة منع حمل؟	نعم	1	
		لا	2	318
311ب	الباحثة : تأكدي من عمر المرأة	أقل من 50 سنة	1	
		50 فأكثر	2	315
312	توة تستعملي في وسيلة منع حمل؟	نعم	1	
		لا	2	318
313	ما هي الوسيلة ؟	اللولب	1	
		الحبوب	2	
		الفراسات	3	
		الحقن	4	
		اليومية	5	
		المراهم	6	
		الوافي الذكري	7	
		ربط القنوت	8	
		أخرى (تحدد).....	9	
314	مصدر الوسيلة	التنظيم العائلي/مستشفى	1	
		صيدلية	2	
		طب خاص	3	
315	راجلك في بالو إلى انت استعملت وسيلة منع حمل؟	نعم دائما	1	
		نعم أحياتا	2	
		لا	3	318
316	حاولتشي مرة باش يمنعك من استعمال وسائل منع الحمل؟	نعم	1	
		لا	2	317ب
317	كيفاش؟	قال اللي هو موث موافق	1	
		تغشش	2	
		هدد باش يضربني	3	
		هدد باش يطردني من الدار	4	
		ضربني	5	
		خذا - (الوسيلة) (فكها)	6	
		أخرى (تحدد).....	8	
317ب	وهو كان يحب أنك تستعملي	هو الذي أجبرها	1	
		نعم يريد ذلك	2	
		غير مبالي	3	
318	الباحثة : انتظري س عدد 105 و س 113	ارتبطت بقرين	1	
		لم ترتبط بقرين	2	412

4. العنف المسلط على المرأة من طرف زوج، خطيب، قرين				
الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
402	انت متهنية مع راجلك	دائما	1	
		في أغلب الأحيان	2	
		موش ديمة	3	
		لا	4	
		لا جواب	5	
403	تتجشّن تقولي اشنية طبيعة راجلك حاليا ؟	أحيانا		
		دائما	1	
		A	2	هادئ
		B	2	متفهم
		C	2	وفي
		E	2	مفتشاش
		F	2	اناني
		G	2	مشكاك
		H	2	باله موش واسع
		I	2	مغيار
		L	2	صعيب
		M	2	مشاكلتي
		N	2	ايديو محلوّلة
		O	2	مشحاح
		P	2	نكودي (نكد)
		Q	2	أخرى

....A2					 A1					الحاجات إلى باش نسميالك تقع لبرشة نساء، انت تعرضتشي مرة في حياتك من طرف قرينك					
حصلتشي هذا في 12 شهر إلى فاتو ؟					إذا كانت الإجابة لا، انتقلي إلى السؤال التالي										
أبداً 10 مرات	بعض المرات 3 إلى 10	أحياناً كثيرة أكثر من 10	أبداً 0	أبداً 0	أبداً 10 مرات	بعض المرات 3 إلى 10	أحياناً كثيرة أكثر من 10	أبداً 0	أبداً 0						
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	سب وشتم التحقير (با بهيمة، يا بقرة يا خبيبة) السب بالفاظ قبيحة	A	406 عنف لفظي			
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	حفرها	A				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	ختها	B				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	يتجاهلها	C				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	يهزأ من بدنها / من لباسها	D				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	حرمها من أطفالها	E				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	هددها بحرمها من أطفالها	F				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	يمنعها من ابداء رأيها	G				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	منعها من الخروج	H				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	منعها من رؤية أصدقائها	I				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	منعها من التواصل مع عائلتها	J				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	يصدمها بكلام سي / بذيئ	K				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	تكسير وإتلاف ممتلكاتها	L				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	بصق	M				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	تهديد بالعنف	N				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	طردها من الدار	O				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	فرض عليك تخدم	A	408 التعنيف الاقتصادي			
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	ما يصرفشي على الدار والأولاد	B				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	حرمها من حاجياتها (أكل،لبس...)	C				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	فكلها حليها / مصوغها	D				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	باع لها بعض حاجتها	E				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	منعها من صرف فلوسها بإرادتها	F				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	فرض عليك تعطيه الفلوس	G				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	فكل لها فلوسها	H				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	دزان	A	409 الباحشة : أسالي: شريك حياتك استعملش معاك مرة من المرات القوة مثل ضربك دزك ولا حدفك بحاجة	إذا لا سجلي 0...0 و انتقلي إلى 410		
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	صفح/ كف	B				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	رسمي بشي ما	C				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	شد الشعر	D				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	لوي الذراع	F				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	التهديد بألة حادة سكين/ مقص	G				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	ضرب الرأس على الحائط	H				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	الضرب باستعمال حزام، عصا	I				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	خنقها	J	إذا تعرضت لتعنيف جسدي أسالي بالتفصيل			
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	كتفها	K				
3	2	1	0	0	3	2	1	0	0	ضربها بمساقيه	L				

3	2	1	0	3	2	1	0	حرقها	M	
---	---	---	---	---	---	---	---	-------	---	--

410	الباحثة : تأكدي من الحالة المدنية للمرأة	سبق لها الزواج/تعيش مع قريين		1														
		عزباء / لم تعش مع قريين		2	412													
411	الباحثة: أذكرها واحدة واحدة	A	يفرض عليك أوضاع ما تقبلهاش	0	1	2	3	أكثر من 10 مرات	مرة أو مرتين	مرة 3 إلى 10 مرات	وقض ها الأمر في 12 شهر الأخيرة							
											B	سأمكنني نسألك على بعض خصوصيات علاقاتك مع شريك حياتك	C	تعرضت مع شريك حياتك لعلاقات جنسية ما تحبهاش مثل :	D	E	F	أخرى
3	2	1	0															
3	2	1	0															
3	2	1	0															
3	2	1	0															
3	2	1	0															
3	2	1	0															

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
413	الباحثة : تعرضت المبحوثة لتعنيف اقتصادي أو لفظي أو نفسي أو جنسي أسالي هل أثر على صحتها النفسية	نعم	1	
		لا	2	
414	للباحثة : انظري هل تعرضت المبحوثة لعنف جسدي	تعرضت لعنف جسدي	1	
		لم تتعرض لعنف جسدي	2	
415	الباحثة تأكدي من 413 و 414	2=413 و 2=414	1	القسم 5
		1=413 و 2=414	2	424
416	نتيجة ها التصرف أش نوا اللي صارلك	جرح	A	
		نزيف	B	
		ارتجاج في المخ	C	
		حروق	E	
		كسور	F	
		كسر أسنان	G	
		فقدان الوعي	H	
		مشاكل نفسية	I	
		أخرى	K	
		لم يحدث لها أي شيء	Y	424
417	ها الأمر هذا صارش في 12 شهر الي فاتو؟	نعم	1	
		لا	2	
418	مشيتش مرة باش تداوي ملي حصلك ؟	نعم	1	
		لا	2	424
419	أعلمت الطبيب بالسبب الحقيقي؟	نعم	1	
		لا	2	422
420	خذيتش شهادة طبية أذكرني المدة	نعم	1	
		لا	2	
		المدة		
421	تخذشي دوايات أعصاب ؟	نعم	1	
		لا	2	
422	رقدشي مرة في في السببطار نتيجة التعنيف هذا؟	نعم	1	
		لا	2	424
423	قداش رقدت من يوم؟	عدد الأيام		
424	علاش راجلك يتصرف معاك بطريقة عنيفة/ و إلا غير لافقة	ما تلماتش سبب معين	Y	
		وقت الى يشرب الخمر	A	
		نتيجة المشاكل المادية	B	
		نتيجة مشاكل في الخدمة	C	
		كيف يكون بطلان	D	
		كيف تكون ثمة مشاكل مع عائلته، وإلا عايلتها	E	
		يغير عليها	G	
		كيف ما تحبش ترقد معاه	H	
		كيف ما تسمعش كلامه	I	
		أخرى	J	

الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال
425	ها التصرفات متاع راجلك (قرينك) أثرتش على حياتك اليومية	تأثير دائم	1	
		أحياناً	2	
		لا تأثير يذكر	3	
426	ها التصرفات أثرتش علي خدمتك ؟	لا ينطبق	0	
		لا لم يؤثر	1	
		توقفت عن العمل	2	
		صعوبة في التركيز (مشغضية)	3	
		كثرة الغيابات	4	
		أخرى (تحدد).....	5	
427	لشكون تحكي في العادة على المشكل هذا ؟	حتى حد	Y	
		الأصدقاء	A	
		الأبوين	B	
		الأخوة / الأخوات	C	
		الأعمام/ الأخوال	D	
		الأبناء	E	
		الجيران	F	
428	طلبتيش مرة مساعدة من حد؟	أخرى	J	
		لم تطلب اي مساعدة	Y	
		الأصدقاء	A	
		الأبوين	B	
		الأخوة / الأخوات	C	
		الأعمام/ الأخوال	D	
		الأبناء	E	
		الجيران	F	
		مرشدة اجتماعية	H	
		مراكز الإنصات/ المنظمات	I	
429	اشكيتشي مرة بيه	أخرى (تحدد).....	J	
		مرة واحدة	1	
		أكثر من مرة	2	
430	الباحثة : تأكدي من أنها لم تطلب مساعدة ولم تشكك	لا	3	
		طلبت مساعدة أو اشدتكت	1	432
431	علاش 1. ما حكيتش 2. ما طلبت مساعدة 3. ما شكيتش	لم تطلب مساعدة و لم تشكك	2	
		ما حكاتش -1		
		ما طلبت مساعدة -2		
		ما شكاتش -3		
		A	A	A
		B	B	B
		C	C	C
		D	D	D
		E	E	E
		F	F	F
		H	H	H
		ما تعرفش		
		تخاف لا يزيد عليها		
		حكاية عادية ما تستاهلش		
		حاشمة		
		خافه ما يصدقوهاش		
		تعرف نساء ما عملولهم شئ		
		تخاف من الطلاق		

	I	I	I	تخاف يفتكها الصغار	
	K	K	K	تخاف على سمعة العائلة	
	X	X	X	أخرى (تحدد)	
					
الرقم	السؤال	فئة الترميز	الرمز	الانتقال	
432	أماش شكون ماذا بيبك يعاونك أكثر؟	لا أحد	Y		
		أي فرد من العائلة	A		
		منظمات معنية	B		
		مركز صحي	D		
		الشرطة	E		
		أخرى (تحدد)	F		
433	خرجتشي مرة من الدار بسبب تصرفات زوجك معاك	نعم	1		
		لا	2	501	
434	قداش من مرة؟	عدد المرات			
435	شنوة السبب الى خلاك تخرج آخر مرة؟	لا جواب	Y		
		العائلة وإلا الأصحاب شجعوها	A		
		ما عادش تنجم تتحمل	B		
		خايفة لا يقتلها	C		
		هددها	D		
		يعنف في الصغار	E		
		الصغار ما عادوش يتحملوا	F		
		طردها من الدار	G		
		تشجيع من المنظمات	H		
		أخرى (تحدد)	J		
436	كيف خرجت، فين مشيت؟	الرمز			
		أقاربها	A		
		أقاربه	B		
		أصحاب/ جيران	C		
		الشارع	D		
		أخرى (تحدد)	E		
437	آخر مرة كيف خرجت، قداش بقيت؟	عدد الأيام			
		عدد الشهور إذا أكثر من شهر			

المحور 5. العنف خارج نطاق العلاقة الزوجية

504		503							502			العنف الجسدي
اثن نوة نوع الاعتداء اللي تعرضتله									A			
									الباحثة : إذا المرأة تعيش مع رجل أشيري لها بأن السؤال يهم 'خارج نطاق حياتها معه'			
تهديد بالعنف (بالضرب، بالقتل...)	اعتدى عليها بالعنف: (ضرب دزان، صفع...)	الشخص المتسبب في التعنيف (احتمال أكثر من شخص)							السؤال تعرضتس مرة لاعتداء عنيف على بدك وإلا تهديد بالضرب أو حاجة من هذا النوع			الفترة الزمنية
									نعم			
									لا	أكثر من مرة	مرة واحدة	
B	A	F	E	D	C	B	A	3	2	1	في كل حياتك	
B	A	F	E	D	C	B	A	3	2	1	خلال 12 شهرا لأخيرة	

507	506								505			العنف اللفظي
									B			
									الباحثة : إذا المرأة تعيش مع رجل أشيري لها بأن السؤال يهم 'خارج نطاق حياتها معه' السؤال تعرضت مرة للإهانة بالكلام (سب وشتم)			
سب وشتم وكلام بذيء	الشخص المتسبب في التعنيف (احتمال أكثر من شخص)								لا	نعم		الفترة الزمنية
	رجل ما تعرفه ش	رجل خارج العائلة	أستاذ	امراة من العائلة	رجل آخر من العائلة	الأب	أكثر من مرة	مرة واحدة				
							غيره (تحدد)	في الخدمة		لا	أحد مرة	
A	H	G	F	E	D	C	B	A	3	2	1	في كل حياتك
A	H	G	F	E	D	C	B	A	3	2	1	خلال 12 شهرا الأخيرة

510										509 الشخص المتسبب في التعنيف (احتمال أكثر من شخص)										508										العنف النفسي							
اش نوة نوع الاعتداء التي تعرضت اليه																				الباحثة : إذا المرأة تعيش مع رجل أشوري لها بأن السؤال بهم 'خارج نطاق حياتها معه' السؤال تعرضت لتصرفات خللتك تحسني باهانة لكرامتك ولشخصيتك														الفترة الزمنية			
																														نعم							
																																		لا		أكثر من مرة	
منعها من رؤية أطفالها										غيره (تحدد)										الآب										في كل حياتك							
منعها من الخروج										في الخدمة										رجل ما تعرفون										3		2		1			
حرمانها من أطفالها أو هدها بذلك										رجل خارج العائلة										امراة من العائلة																	
يهرأ من بدنها / من لباسها										رجل آخر من العائلة																											
حرقها / أسام العوم																																					
ملاحقة لصيعة																																					
أهملها في الطريق																																					
بصق عليك																																					
H										G										A										3		2		1			
G										F										B										3		2		1			
F										E										C										3		2		1			
E										D										A										3		2		1			
D										C										B										3		2		1			
C										B										A										3		2		1			
B										A																				3		2		1			
A																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			
																														3		2		1			

513										العنف الاقتصادي		التوقيف				
اش نوة نوع ها الضغوطات اللي تعرضتليها										511						
كثيرا ما يوجه لها انتقادات عن عدلها ويحاول تشويه سمعتها لدى اعرالها	حاول فرض ضغوطات عليها واوقات عمل واشغال غير عادية	تفقيص من الاجر دون غيرها	فرض عليها تخدم وتغطية اللثوس	حرمانها من حاجياتها (اكل، لباس، ...)	تصرف في اموالها /ازناقتها دون رضاها	حرمانها من متاعها في الميراث	الشخص المتسبب في التعنيف (احتمال أكثر من شخص)						الباحثة : إذا المرأة تعيش مع رجل أشوري لها بأن السؤال بهم 'خارج نطاق حياتها معه' السؤال صارش عليك مرة ضغط باش ياخذوك فلوسك وإلا رزقك وإلا ضغط في الخدمة على غير العادة			
المشغل	شخص آخر من العائلة	الزوج/الزوجين	خطيب	رجل آخر من العائلة	الأخ	الأب	لا	نعم		مرة واحدة	أكثر من مرة					
G	F	E	D	C	B	A	F	3	2	3	B	A	3	2	1	قبل 12 شهر الأخيرة
G	F	E	D	C	B	A	F	3	2	3	B	A	3	2	1	خلال 12 شهر الأخيرة

516						515										514			التعنيف الجنسي			
أش نوة نوع ها الضغوطات اللي تعرضتليها						الشخص المتسبب في التعنيف (احتمال أكثر من شخص)										تعرضت مرة من المرات لاعتداء جنسي من الأنواع التالية: الملاحظة أذكر أنواع الاعتداءات كما هي			التوقيت			
أخرى حدد	تعرض أصلها	حاول افصلها	حاول لمسها من أماكن حساسة	حاول استدراجها مقابل وعد/تهديد في العمل	حاول استدراجها مقابل وعد/تهديد في الدراسة															نعم		
																				لا	أكثر من مرة	مرة واحدة
F	E	D	C	B	A	H	G	F	E	D	C	B	A	3	2	1	قبل 12 شهر الأخيرة					
F	E	D	C	B	A	H	G	F	E	D	C	B	A	3	2	1	خلال 12 شهر الأخ يرة					

توة باش نحكو كيفاش تحسي روحك في حياتك وماذا بي تجاوبني بالصورة هذي (تفسير "الضاحك الباكي" جيدا جدا)					
701.	كيفاش ترى عيشتك (حياتك) ؟	خايبة ياسر	خايبة	لا خايبة ولا باهية	باهية ياسر
		1	2	3	4 5
702	رضاك على صحتك	موش راضية بالكل	موش راضية	لا راضية لا موش راضية	راضية ياسر
		1	2	3	4 5
703	وجيعة بدنك تمنعكش باش تقضي وتعمل حاجاتك اليومية ؟	بالكل	شوية	متوسط	برشة على الاخر
		1	2	3	4 5
704	تحسش روحك مستحقة انك الداوي ؟	1	2	3	4 5
705	تشرشي الي انت متمتعة بحياتك ؟	1	2	3	4 5
706	تحسشي الي حياتك عند ها معنى؟	1	2	3	4 5
707	قداش تحس روحك تنجم تركز ؟	1	2	3	4 5
708	قداش تحس روحك آمنة في حياتك اليومية ؟	1	2	3	4 5
709	عندكش النشاط الكافي لحياتك اليومية ؟	1	2	3	4 5
710	يعجبك بدنك ؟	1	2	3	4 5
711	عندكش فلوس كافية باش تحقق حاجياتك ؟	1	2	3	4 5
712	معلوماتك تسمحلشش باش تواجه حياتك اليومية ؟	1	2	3	4 5
713	عندك امكانية باش تنفرد؟	1	2	3	4 5
714	قداش انت راضية على النوم متاعك ؟	1	2	3	4 5
715	انت توة قداش تحس روحك قادرة على الحركة والمشي	خايبة ياسر	خايبة	لا خايبة ولا باهية	باهية ياسر
		1	2	3	4 5
718	كيفاش تقيم قدرتك على القيام بنشاطاتك اليومية ؟	موش راضية بالكل	موش راضية	لا راضية لا موش راضية	راضية ياسر
		1	2	3	4 5
719	قداش انت راضية على قدرتك على الخدمة والقضية (شغل)	1	2	3	4 5
720	قداش انت راضية على روحك ؟	1	2	3	4 5
721	قداش انت راضية على علاقات الشخصية ؟	1	2	3	4 5
722	قداش انت راضية على حياتك الجنسية ؟	1	2	3	4 5
723	قداش انت راضية على المعاونة الي تلقاها عند معارفك	1	2	3	4 5
724	قداش انت راضية على ظروفك السكنية	1	2	3	4 5
725	قداش انت راضية على الخدمات الصحية المتوفرة لك	1	2	3	4 5
726	تحسش روحك عابشة في محيط متوفرة فيه الضروريات الصحية؟	1	2	3	4 5
727	قداش انت راضية على وسائل التنقل التي تستعملها	1	2	3	4 5
728	تخمشي في حاجات خايبة (خوف قلق حزن) ؟	بالكل	شوية	مرات	برشة ديم
		1	2	3	4 5

تقييم التصورات والآراء

موافقة على طول	موافقة	غير موافقة	غير موافقة بالكل	آش نوة رايك في اللي ماش نقولك عليه	
4	3	2	1	الرجال و النساء يلزم عندهم نفس الحقوق	A
4	3	2	1	تفكير الرجال اصح من تفكير النساء	B
4	3	2	1	السلطة في العايلة يلزمها ديما عند الرجل	C
4	3	2	1	المرأ يلزمها تسمع كلام راجلها	D
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تختار أصحابها	E
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تسافر وحدها	F
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تخرج وحدها	G
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تبدأ عندها حياة جمعياتية	H
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تتصرف في رزقها/ملكها (أرض، عقار...)	I
4	3	2	1	المرأ عندها الحق ترفض باش ترفد مع راجلها كان ما تحبش	J
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تخرج من غير ما تشاور	K
4	3	2	1	المرأ عندها الحق تتصرف في فلوسها (مثل شهريتها)	L
4	3	2	1	كيف الرجل يتصرف بطريقة عنيفة مع مرتو و يظهرلو الي عند الحق	M
4	3	2	1	كيف الإخ يتصرف بطريقة عنيفة مع أختو و يظهرلو الي عند الحق	N
4	3	2	1	كيف الأب يتصرف بطريقة عنيفة مع بنتو و يظهرلو الي عند الحق	O

729

ملاحظات